

“VANDELLE anciens”

Le point sur les VANDELLE du Haut-Jura et de Genève avant ca 1600.

Les sources

Document de travail.

Les sources permettant de reconstituer une généalogie VANDELLE fiable avant 1650 sont relativement nombreuses mais très disparates et pas toujours d'accès facile. Comme souvent en pareil cas, trop nombreux sont les généalogistes qui, faute de temps, se contentent de recopier le travail d'un autre sans le contrôler. Le généalogiste qui voudrait remonter aux sources ne le peut que très difficilement. Quand les sources sont données, elles le sont parfois de façon trop imprécise pour permettre une vérification. Au fil des recopiations, l'information se dégrade. Même citées par les premiers auteurs, les sources sont rapidement omises par les suivants. Un document rassemblant des données sourcées permettra aux généalogistes qui le souhaitent de se forger une opinion personnelle.

La recherche de l'origine des VANDELLE a donné lieu à deux publications¹ dont le contenu est repris dans ce qui suit, complété par des précisions concernant plus spécifiquement l'établissement et la justification des filiations.

Origine et signification du nom de tous les VANDELLE du Haut-Jura, ou la vérité sur l'accensement de 1390 à Longchaumois (39)

Jean-Louis Crolet, (Adh n° 3721) et

Jean-Louis Benoit Guyot (Adh. n° 715) ■

De Romain le vandelle à tous les VANDELLE du Haut-Jura, essai de reconstruction généalogique du 14^e au 17^e siècle

Jean-Louis Benoit Guyot (Adh. n° 715) et

Jean-Louis Crolet, (Adh n° 3721) ■

¹ J-L. Crolet et J-L. Benoit-Guyod, Origine et signification du nom de tous les VANDELLE du Haut-Jura, ou la vérité sur l'accensement de 1390 à Longchaumois 39, Généalogie Franc-Comtoise n° 147, Septembre 2016, p 43-52

J-L. Benoit Guyod et J.-L. Crolet, De Romain le vandelle aux VANDELLE du Haut-Jura: essai de reconstruction généalogique du 14e au 17e siècle, Généalogie Franc-Comtoise n° 148, Décembre 2016, p 41-56

Que savait-on avant 2011 ?

Plusieurs VANDEL de Septmoncel sont reçus bourgeois de Genève, les uns après les autres, entre 1470 et 1492. Tout d'abord "Honorable Maître Pierre VANDEL de Septmoncel, Recteur des écoles de cette ville, reçu bourgeois de Genève gratis le 30 octobre 1470. "²

Honorabilis vir magister Petrus VANDELLI, de Septem Moncellis, rector scolarum huius civitatis, gratis.

Pierre n'est pas venu seul à Genève, il a fait venir son frère Claude et son oncle Jacques. C'est ainsi que Claude VANDEL, de Septmoncel, notaire, est reçu bourgeois de Genève le 9 mars 1487 pour 8 florins.³

9 mart. Glaudius VANDELLI, de Septem Moncellis, notarius, 8 fl.

Et enfin, Jacques VANDEL, de Septmoncel, marchand, habitant Genève, est reçu bourgeois de Genève le 5 octobre 1492.⁴

5 oct. Jacobus VUANDELLI, de Septem Moncellis, mercator, habit. Geben., 10 fl.

Jean Augustin GALIFFE⁵, historien et généalogiste de référence concernant les grandes familles genevoises, écrit en 1829 :

Les frères Vandel jouèrent un rôle très distingué à Genève et en Suisse, pour notre indépendance : ce sont des personnages tout à fait historiques de cette grande époque.

Il paroîtroit par leurs armoiries qu'ils se nommoient auparavant Vandelis, mais je ne les ai jamais vus appelés autrement que Vandel, ou Vandel, soit Vandelli, au génitif latin, d'où l'on aura peut-être formé le calembourg de Vandeslvs.

Il présente ensuite une trentaine de membres de la famille. Le premier de lignée est "Noble et Égrègè Claude VANDEL de Sept Moncels". Il cite également deux frères, Pierre l'aîné et Pierre VANDEL le cadet ainsi que leur oncle Jaques, mais ne cite pas le père de la fratrie. En fait, il semble bien qu'il n'y ait eu qu'un seul Pierre, Recteur, d'abord à Joulens et Morges, puis à Genève.

² Livre des bourgeois de l'ancienne République de Genève, publié d'après les registres officiels par A. COVELLE, 1897, p 67

³ Livre des bourgeois de l'ancienne République de Genève, par A. COVELLE, 1897, p 98

⁴ Livre des bourgeois de l'ancienne République de Genève, par A. COVELLE, 1897, p 117

⁵ J.A. Galiffe, auteur de la monumentale étude en une dizaine de volumes parus entre 1829 et 1895 : "Notices généalogiques sur les familles genevoises depuis les premiers temps", tome 1, p 77 à 82 ; 1829

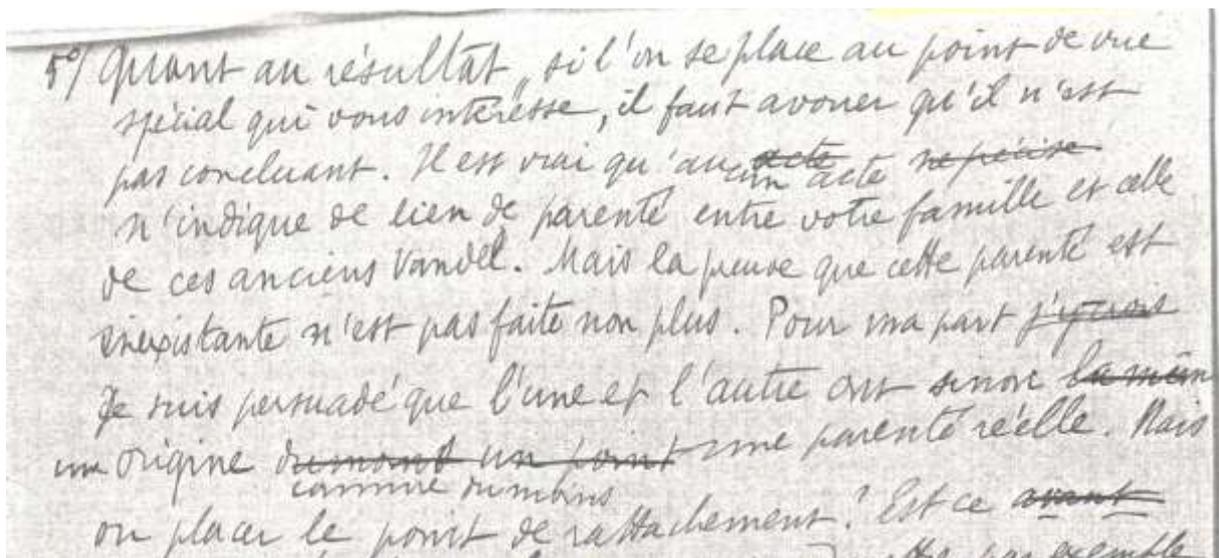
I. No. et Egr^e Claude Vandel de Sept Moncels, au diocèse de Lyon, reçu B. G. le 9 mars 1487 pour 9 fl., avait un oncle nommé Jaques, qui fut reçu B. G. le 5 octobre 1492 pour 10 fl., et qui laissa un fils nommé Pierre, dont je ne connais pas la postérité.

Claude ép. No. Mie du Fresney ou du Fresnoir Chuit, d'une très noble famille alliée à celles de Menthon, de Genost, de Châtillon et autres du premier rang en Savoye, f. de No. François et nièce et héritière de No. Martin, feu François du Fresney de la paroisse d'Arbusigny, dont il eut :

I. Pierre Vandel le cadet, ainsi nommé pour le distinguer de son frère Pierre l'ainé, recteur de Joulens et de Morges, qui avait une maison à la rue des Chanoines, est connu par le testament de cet ecclésiastique 1509, par lequel son fils est nommé cohéritier. Il étoit aussi frère de Claude ci-dessus.

En 1929, Jeanne CHAPITEY, veuve de Pierre Armand VANDEL, Maître de Forges, né à Pontarlier en 1863, charge Raoul CAMPICHE, archiviste à Nyon, d'établir de façon irréfutable que son défunt époux descendait bien des "VANDEL de Genève", comme il en était persuadé de son vivant. Pour mémoire, l'arrière arrière-grand-père de Pierre Armand est Joseph Alexis VANDELLE, né le 7 janvier 1742 aux Rousses, Maître de Forges à la Verrière, député du Tiers État, premier maire des Rousses de 1790 à 1792.

Dans une lettre du 26/12/1929, Jeanne CHAPITEY remercie CAMPICHE du travail déjà accompli et lui envoie depuis Paris 200 FrS d'honoraires, dans l'attente de son rapport⁶. Le 15/02/1930 Raoul CAMPICHE envoie à Jeanne CHAPITEY un cahier dactylographié en double exemplaire, se composant de deux parties : "Généalogie de la famille VANDEL" (14 pages) et "Notes diverses extraites des Archives d'État de Genève (51 pages), impressionnante collation de relevés d'actes officiels à l'appui de cette généalogie. Dans le brouillon de la lettre d'accompagnement, il écrit :



5° Quant au résultat, si l'on se place au point de vue spécial qui vous intéresse, il faut avouer qu'il n'est pas concluant. Il est vrai qu'aucun acte ne précise n'indique de lien de parenté entre votre famille et celle de ces anciens Vandel. Mais la preuve que cette parenté est existante n'est pas faite non plus. Pour ma part j'étais je suis persuadé que l'une et l'autre ont sans doute la même origine ~~démontrent un point~~ ^{comme nous} parenté réelle. Mais on place le point de rattachement ? Est-ce avant

Il souligne qu'à l'origine, les VANDEL de Genève n'étaient pas nobles :

⁶ Fond Campiche 116, Archives de l'État de Vaud

que les V. des Rousses viennent
 vice versa? Notez que au début les Vandel de Genève
 ne portaient pas la qualité de nobles.
 descendant des des

Il ajoute qu'on ne devrait plus rien trouver dans les archives genevoises qui permette d'aller plus loin et propose de continuer le travail à Septmoncel et les Rousses moyennant 150 FrS supplémentaires. Le décès de Jeanne CHAPITEY met fin à ce travail. Néanmoins, CAMPICHE a continué à travailler sur la généalogie VANDEL de Genève bien après le décès de Jeanne CHAPITEY car les documents dactylographiés maintenant versés aux Archives de l'État de Vaud sous le nom de "Fond Campiche 116" comportent de nombreuses notes manuscrites, certaines datant de 1942. Raoul CAMPICHE décède le 25/06/1953 à Nyon. Il a effectué un travail remarquable d'exploration des archives de l'État de Genève de 1459 à 1694. Sa généalogie de la famille VANDEL à Genève peut être considérée comme un document de référence.

Familles	Origine	Renvois à d'autres dossiers généalogiques	Renvois à d'autres fonds	Remarques
[Vandel]	Genève		P Campiche 116	

Au final et comme indiqué plus haut, CAMPICHE n'a pas pu établir de lien entre les VANDEL de Genève et les VANDELLE de Pontarlier.

Sources: Archives d'Etat de Genève.- Galiffe: Notives généalogiques (manuscrit et imprimé) article: Vandel. Tome I, page 77 et suiv. - Henri Naef: La conquête du Chapitre par les bourgeois.- Bulletin de la Société genevoise d'histoire et de géologie année 1984 p. 99-112.

I Arthur de Vandel *
 Ep: Philippine de Loysel, (veuve en premières noces de Piederhache, en secondes de René de Chevigné et en troisièmes de René de Morigerment) fille de Robin II (Robert) de Loasel, seigneur du Coudrey, et de Marguerite de Champagne.

* Les deux premiers degrés sont incertains -
 II Noble Robert de VANDEL, (fils d'Arthur et de Philippine de Loysel)
 Ep: Noble Jeanne, fille de Noble Bertrand Ier.. seigneur de Monbourcher de Roberte de Courceries.

En tête de son mémoire, CAMPICHE indique comme source "GALIFFE, manuscrit et imprimé. Tome I page 77 et suivantes". Pourtant, il donne l'ascendance de "Noble et Égrège Claude VANDEL de Sept Moncels" avec 2 degrés de plus que GALIFFE dans le tome I de son ouvrage en précisant néanmoins que ces deux premiers degrés sont incertains. La mise en page peut laisser penser que cette ascendance figure dans le tome I de GALIFFE. En fait, comme on l'a

vu plus haut (photocopie de la page 77 de l'ouvrage de GALIFFE), il n'en est rien. CAMPICHE en donne l'explication dans un brouillon manuscrit de lettre à Jeanne CHAPITEY en date du 15 février 1930 : cette ascendance ne figure que dans des notes de travail manuscrites de GALIFFE qu'il a pu consulter. On peut penser que GALIFFE considérait cette ascendance comme trop incertaine pour être publiée. CAMPICHE ajoute : "Je n'ai pas eu le temps de faire les recherches nécessaires pour vérifier ce point. Pour le moment, j'ignore où sont situées les Seigneuries de Coudray et de Montbourcher appartenant au XV^{ème} siècle, la première aux de LOAYSEL et la seconde aux Seigneurs de MONTBOURCHER."

mais je tiens à cependant à relever quelques points.
 1^{er} vous constaterez que le manuscrit de Galiffe remonte de
 deux siècles la généalogie imprimée par les soins. que
 valent les renseignements concernant les 2 premi-
 ères générations (Arthur et Robert son fils) ? Je n'ai
 pas eu le temps de faire les recherches nécessaires pour
 vérifier ce point. Pour le moment j'ignore où sont situées
 les seigneuries de Coudray et de Montbourcher appartenant
 au XV^{ème} siècle la première aux de Loysel et la seconde aux
 seigneurs de Montbourcher. Galiffe n'indique pas ses
 sources à cet égard.
 mention sur la note 3 de la page 3. que

Dans un rajout manuscrit, CAMPICHE donne comme autre source un article de Henri NAEF, historien genevois, dans un périodique de 1939, introuvable. Mais en 1968, le même Henri NAEF, dans "les origines de la Réforme à Genève"⁷, écrit de façon incidente (c'est un à côté mineur, fort éloigné du sujet de son ouvrage) :

On ne saurait parler de lui sans parler de la famille entière dont la solidarité est constante, parfaite. Les **Vandel** n'étaient pas d'aussi « vile condition » que le voulait prétendre M. de Saint-Victor, cet aristocrate ; ils étaient alliés à la noblesse jurassienne depuis plusieurs générations ; et la mère de Noble et égrèze Claude se nommait Jeanne de **Montbourchu**. Bourgeois de Genève et

NAEF ne cite aucune source pour soutenir cette affirmation, portant sur un fait qui s'est produit 500 ans auparavant ! Le nom de Jeanne de MONTBOURCHU est manifestement une déformation de Jeanne de MONTBOURCHER.

En France, De LAINÉ⁸ indique que Bonne de ROMILLÉ épousa en secondes noces Artur de VANDEL et n'indique aucune descendance.

⁷ Publié par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, tome 2, page 145.

⁸ Archives Généalogiques et Historiques de la Noblesse de France par M. Lainé, Paris, tome 3, 1830, p4.

DE ROMILLÉ : 28 août 1440, Bonne DE ROMILLÉ, fille aînée de Jean de Romillé, seigneur de la Chesnelaye, et de Marie du Buat. Ces époux paraissent dans des actes des 4 mars 1444 et 22 avril 1445 (v. st.), 29 mai 1452 et 19 juin 1456. Jean de Boisbaudry ne vivait plus le 24 janvier 1463. Sa veuve épousa en secondes noces Artur de Vandel. Elle avait eu de son premier mari trois fils :

Dans la monographie de la famille de LOAYSEL, le Père ANSELME⁹, indique que Philippine de LOAYSEL, fille de Robert de LOAYSEL, Seigneur de Coudray et de Marguerite de CHAMPAGNÉ, "partagea ses oncles en 1415". Elle épousa successivement N PIEDVACHE, René de CHEVIGNÉ, René de MORIGERMONT et enfin Arthur de VANDEL. Aucune descendance n'est citée avec aucun des quatre époux.

III. ROBIN LOAYSEL, II. du nom, Seigneur du Coudray, n'eut de Marguerite de Champagné, sa femme, que deux enfans, sçavoir : — GEFROY LOAYSEL, mort sans alliance ; — & PHILIPPINE, qui partagea les oncles l'an 1415. Elle fut mariée 1^o. avec N... Piedevache ; 2^o. René de Chevigne ; 3^o. René de Morigermont ; & 4^o. avec Artur de Vandel ou Vandel.

De son côté, de la CHENAYE-DESBOIS donne Jeanne de MONTBOURCHER "alliée" à Robert de VANDEL¹⁰ dont l'ascendance n'est pas indiquée, pas plus qu'une éventuelle descendance. Bien que peu de dates précises ne soit données, on peut considérer par recoupements que leurs enfants éventuels seraient nés entre 1460 et 1480.

4. AUFFRAY, Chevalier.

X. BERTRAND., Sire DE MONTBOURCHER, épousa *Roberte de Courciers*, de laquelle vintrent : — 1. GUILLAUME, IV. du nom, Sire DE MONTBOURCHER, marié à N... de la Cigogne, sans enfans ; — 2. BERTRAND, qui suit ; — 3. & 4. LOUIS & GILLES, Seigneurs de Monlebron ; — 5. JEANNE, mariée à Robert, Sire d'Espinoz ; — 6. MARGUERITE, épouse de *Hervé Dupé*, sieur de Launay ; — 7. autre JEANNE, alliée à Robert de Vandel ; — 8. & HONORÉ DE MONTBOURCHER, femme de Guillaume Cornillé, Seigneur de la Dauphinais.

XI. BERTRAND. II. du nom Sire DE MONTBOURCHER. Chevalier. épousa

Scénario 2011

A partir de ces données, en 2011, un généalogiste a, de façon parfaitement légitime au vu des connaissances de l'époque, émis une hypothèse, alors clairement présentée comme telle, ainsi que le relate un autre généalogiste :

En attendant d'autres découvertes généalogiques et pour concrétiser l'hypothèse supposant que la branche VANDEL de Genève (originaire de Septmoncel) est alliée à la branche VANDELLE des Rousses (aussi originaire de Septmoncel), de façon arbitraire, N. [nom masqué], dans son étude généalogique, relie Claude VANDEL (fils de Philippe et de

⁹ Histoire Généalogique et chronologique de la maison royale de France, P. Anselme, Paris, tome 4, 1728, p74.

¹⁰ Dictionnaire de la Noblesse, François Alexandre-Aubert de la Chenaye-Desbois, tome 10, Paris, 1775, p290.

Pernette CORNE, et Claude VANDELLE, père de Pierre vivant aux Rousses), comme étant la même personne. Nota : Cette hypothèse permet d'expliquer la présence du blason ornant la façade de la "maison Vandel" sise 8 rue de la République à Pontarlier (Doubs). Ce blason est attribué à Pierre VANDEL (grand père de Claude), seigneur de Saconex et de Fresnay, Syndic de Genève 1548.

En fait ce scénario faisait une double hypothèse :

- Les VANDEL de Genève seraient issus du couple Robert de VANDEL et Jeanne de MONTBOURCHER.
- Après la condamnation à mort le 2 septembre 1555 à Genève de Pierre VANDELLE dit Bobance, ses enfants, Philippe et Philibert, se seraient réfugiés à Septmoncel, la terre de leurs ancêtres, puis auraient fait souche aux Rousses, en particulier par leur supposé fils, Claude VANDELLE dit l'Aîné, dit des Landes et son épouse Clauda BENOIT LIZON.

Ce scénario généalogique s'appuyait sur suffisamment de données pour paraître convaincant. Il semblait corroboré par le fait troublant que, dans la même période où les VANDEL de Genève cessaient d'apparaître dans les archives dépouillées, des VANDELLE apparaissaient dans les archives des Rousses.

Il semblait corroboré par le fait que la plupart des VANDEL de Genève avaient épousé des femmes issues de la noblesse Savoyarde. Les relier à des ancêtres également nobles ne pouvait choquer.

Il semblait aussi corroboré, à première vue, par la présence du blason des VANDEL de Genève sur la façade de la maison Druhen-Vandel de Pontarlier, qui aurait été construite au 15^{ème} siècle par Noble et Égrège Claude VANDEL de Genève. Or, cette maison est inscrite à l'Inventaire des monuments historiques¹¹ et son historique est donné avec précisions. Il s'agit, à l'origine, de l'ancien Tribunal de Pontarlier, construit vers 1736, alors que Claude VANDEL est décédé le 8 novembre 1523 ! Cet édifice n'a jamais appartenu à un VANDEL avant la fin du 19^{ème}. En effet, c'est Pierre Armand VANDEL, Maître de Forges, qui l'achète vers 1890 avec son beau-frère Ignace DRUHEN. Ils en financent la rénovation complète en style néo-gothique sous la direction d'un architecte de renom, Louis Irénée GIROD¹² qui le surélève d'un étage. Le bâtiment s'appellera dorénavant la Maison Druhen-Vandel. Au premier étage, Pierre Armand fait apposer le V de Vandelle. Il est tellement convaincu de descendre des VANDEL de Genève qu'il ajoute au second étage un médaillon s'inspirant des armoiries de son supposé ancêtre. Comme nous l'avons vu plus haut, c'est sa veuve, Jeanne CHAPITEY, qui en 1929 charge Raoul CAMPICHE, d'établir de façon irréfutable la réalité de cette ascendance.

HISTORIQUE ET CONCLUSIONS: BATIMENT DU TRIBUNAL CONSTRUIT PEU APRES 1736; REHAUSSE ET MODIFIE AU 19E SIECLE POUR LA FAMILLE DRUHEN VANDEL; FACADE SUR RUE DE L'AILE GAUCHE PAR L'ARCHITECTE GIROD (LOUIS IRENEE) DATEE 1868

¹¹ Inscrit avant 1987 (Référence Mérimée : IA00014386)

¹² Voir autres réalisations de L. I. GIROD, Wikipedia, article Notre-Dame-de-l'Espérance. et <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/palissy/IM25000475>

¹³ Inventaire des Monuments historiques Référence Mérimée : IA00014386



En dehors de ce blason apocryphe, ce scénario posait d'autres questions. GALIFFE et plus tard CAMPICHE l'ignoraient, mais on peut aujourd'hui très facilement établir que les de VANDEL, de MONTBOURCHER et de LOAYSEL font partie de la petite noblesse bretonne, remontant au 11^{ème} siècle. On trouve trace de ces trois familles, toujours alliés à de vieilles familles de petite noblesse bretonne, dans tout l'ouest de la France, jusque dans le Haut-Poitou¹⁴. Il s'agit d'une ancienne noblesse d'épée, entérinée par le Roi de France et dont la validité est périodiquement contrôlée par celui-ci. Notons au passage qu'aucun des ouvrages précités n'établit de lien entre Artur de VANDEL et Robert de VANDEL. Mais peu importe, admettons cette filiation comme hypothèse de travail.

De leur côté, Vénéral Pierre VANDEL dit de la Croix, prêtre, recteur des écoles, son frère, Noble et Égrège Claude VANDEL, notaire, procureur et Jacques VANDEL, leur oncle, marchand, sont tous Bourgeois de Genève. Ils ne sont pas nobles. Ils sont toujours, dans de nombreux documents, dits "de Septmoncel". Cette origine ne fait donc aucun doute. C'est Hugues, un des fils de Noble et Égrège Claude VANDEL, qui le 27 octobre 1542 fait l'acquisition des ruines de la Chartreuse d'Oujon, dépendant de la Seigneurie du Grand-

¹⁴ Dictionnaire de la Noblesse, François Alexandre-Aubert de la Chenaye-Desbois, différents tomes. Archives Généalogiques et Historiques de la Noblesse de France par M. Lainé, Paris, différents tomes Histoire Généalogique et chronologique de la maison royale de France, P. Anselme, différents tomes

Saconnex. Puis, en 1544, à la suite d'un procès, Marin de TERNIER, baron Montchenu est contraint de lui céder la Seigneurie et le château de Saconnex. Hugues portera désormais le titre de Noble Seigneur de Saconnex. Il s'agit de Saconnex-delà-d'Arve dit parfois Saconnex-Vandel ou Petit-Saconnex. A sa mort, ses neveux Philippe et Philibert, hériteront de la terre, du château et du titre. Ce sont les seuls "VANDEL de Genève" à pouvoir se prévaloir d'un "vrai" titre de noblesse. Pourtant, nombreux sont les actes dans lesquels d'autres "VANDEL de Genève" sont qualifiés de Nobles, et en tout premier Noble et Égrège Claude VANDEL, déjà cité ! Pourquoi ? La Terre de Saint-Oyant, comme la Cité-État de Genève, comme le Duché de Savoie, relèvent à cette époque du Saint-Empire. Les règles concernant la noblesse ne sont pas exactement les mêmes qu'au sein du royaume de France. Il existe une noblesse d'Empire, octroyée par l'Empereur, assez comparable à la Noblesse du Royaume de France, octroyée par le roi de France. Mais, en plus, chaque suzerain ou micro-suzerain local peut reconnaître la noblesse de tel ou tel de ses sujets. Cette noblesse à signification locale est si peu vérifiée que dans certains cas, entre-autres dans la Cité État de Genève, l'appellation est parfois utilisée comme simple marque de révérence et appliquée à tout Bourgeois un peu éminent. On l'a vu plus haut appliquée à Noble et Égrège Claude VANDEL, notaire et procureur. Dans de nombreux actes notariés de l'État de Genève, tous les protagonistes sont qualifiés de "Noble" sans qu'ils n'aient aucun titre à cela !

Dans le scénario exposé précédemment, appelé "scénario 2011", il faudrait que Robert de VANDEL, comme Jeanne de MONTBOURCHER, soient venus s'installer à Septmoncel suffisamment longtemps pour qu'à Genève, leurs descendants directs, Vénérable Pierre VANDEL et son frère Noble et Égrège Claude VANDEL soient toujours nommés "de Septmoncel" ainsi que leur oncle Jacques VANDEL qui serait alors le frère de Robert ! Comment un Robert de VANDEL, descendant d'une longue lignée de petite noblesse bretonne serait-il venu s'installer dans le Haut-Jura sans que Dom Paul BENOIT, l'historiographe de la Terre de St Oyant n'en parle ? Pourquoi aurait-il accepté de passer du statut de noble d'épée du Royaume de France à celui de mainmortable, même si certains de ses petits-enfants allaient ultérieurement acquérir un statut de bourgeois puis de nobles de robe du Duché de Savoie ? Sans oublier que les dates concordent difficilement : les éventuels enfants de Robert de VANDEL ne pourraient guère être nés avant 1460. Vénérable Pierre VANDEL, l'aîné de ses supposés fils, est né vers 1430. Même en tenant compte de l'incertitude des dates, difficile de faire correspondre !

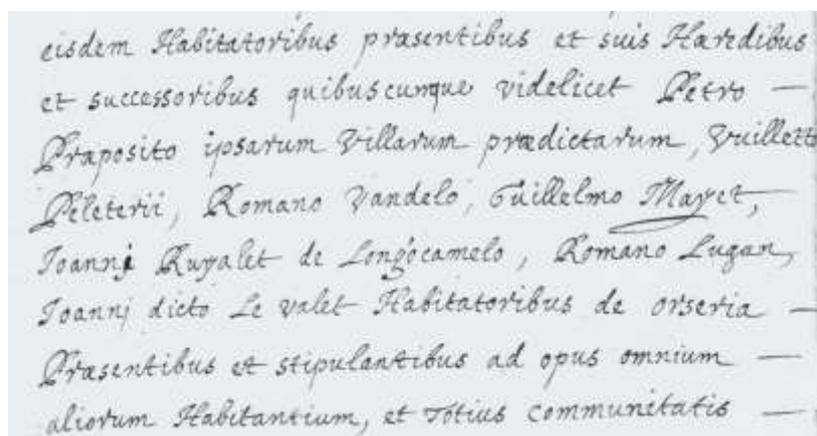
Donc, déjà en 2011, le scénario était très aléatoire et finalement peu crédible. Cependant, on doit reconnaître qu'aucun élément ne permettait alors de l'exclure totalement et de proposer un scénario alternatif. En fait, ce scénario était si séduisant que ses faiblesses pesaient peu : il permettait aux nombreux descendants des VANDELLE des Rousses d'accrocher à leur généalogie plusieurs générations d'un coup et surtout d'ajouter des figures gratifiantes telles que Noble et Égrège Claude VANDEL, bourgeois de Genève, notaire, procureur et mieux encore, Noble & Puissant Philippe de VANDEL, Seigneur de Saconnex et de Grayzier. Voire de remonter jusqu'à Guingomar, premier Seigneur de VENDEL, né à Vendel (Ille-et-Villaine) autour de l'an 1000. Et au passage, par les familles alliées, de se découvrir une ascendance Capétienne ! Autant dire que la reconstruction généalogique a connu un grand succès et qu'elle a été largement reprise dans des dizaines de généalogies, la plupart du temps sans plus préciser qu'il s'agissait d'une hypothèse. Au fil

des transferts, l'hypothèse a été "validée" par sa seule diffusion, par le phénomène bien connu de la "rumeur publique", s'appliquant ici à la généalogie.

Les faiblesses du "scénario 2011" et l'impossibilité à l'amender ont amené à entreprendre un travail de fond, reprenant à la base l'origine des VANDELLE du Haut-Jura. Comme indiqué plus haut, les résultats en ont été publiés en 2016 sous la forme de deux articles.¹⁵

Origine des VANDELLE

L'abbaye de Saint-Oyant possédait un vaste territoire, confirmé par la charte du 21 septembre 790, attribuée à Charlemagne. La plus grande partie de ce territoire, occupée par la forêt, n'offrait aucun revenu à l'Abbaye. Très tôt, les abbés ont cherché à valoriser leurs possessions. Dans l'ancienne et immense paroisse de Longchaumois, le premier accensement connu a eu lieu en 1298, amendé en 1301, suivi d'un nouvel accensement en 1345. Quatre ans plus tard, la Grande Peste de 1349, qui a anéanti 90 à 95% de la population du Haut-Jura, met fin prématurément à cette colonisation. Pendant plus de 40 années, le territoire va retourner à la vie sauvage. Le 27 février 1390, l'abbaye établit un nouvel accensement au profit d'un groupe de 7 habitants du hameau d'Orcières "stipulant au nom de tous". Ces délégués ne peuvent être que des chefs de famille, chacun représentant un "feu" ou une "communion". La copie originale, en latin, de l'accensement¹⁶ du 27 février 1390, un document de 16 pages, a été analysée¹⁷



¹⁵ J-L. Crolet et J-L. Benoit-Guyod, Origine et signification du nom de tous les VANDELLE du Haut-Jura, ou la vérité sur l'accensement de 1390 à Longchaumois 39, Généalogie Franc-Comtoise n° 147, Septembre 2016, p 43-52

J-L. Benoit Guyod et J.-L. Crolet, De Romain le vandelle aux VANDELLE du Haut-Jura: essai de reconstruction généalogique du 14e au 17e siècle, Généalogie Franc-Comtoise n° 148, Décembre 2016, p 41-56

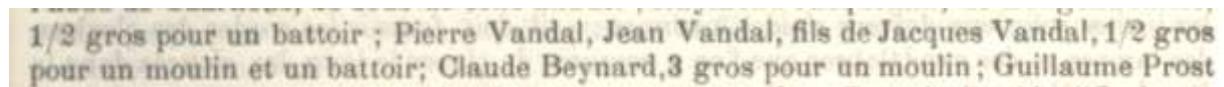
¹⁵ Dom Paul Benoît, Histoire de l'Abbaye et de la Terre de Saint-Claude, Tome 2, Montreuil sur Mer, 1890

¹⁶ Archives Départementales du Jura, sous-série 2H, cote 732. "Accensement de terres incultes par l'abbé aux habitants de Longchaumois", copie faite au 18^e siècle d'un acte en latin du 27 février 1390. Photocopie par Génée Liliane

¹⁷ J-L. Crolet et J-L. Benoit-Guyod, Origine et signification du nom de tous les VANDELLE du Haut-Jura, ou la vérité sur l'accensement de 1390 à Longchaumois 39, Généalogie Franc-Comtoise n° 147, Septembre 2016, p 43-52

Le processus de fixation de patronymes héréditaires s'est étalé sur plusieurs siècles. En 1390 certains censitaires sont désignés par un nom de baptême et un patronyme héréditaire, d'autres par un nom de baptême et un "sur nom", pas encore héréditaire. L'un de ces chefs de famille s'appelle Romano Vandello, ce qui doit se traduire par Romain le vandelle. Selon un processus classique, aux générations suivantes, le "sur nom" s'est transformé en patronyme héréditaire. Romain est le seul à porter ce sur nom, c'est le chef de famille et on peut donc le considérer comme l'Ancêtre le Plus Ancien Connue [APAC] des VANDEL/VANDELLE du Haut-Jura.

Dom Paul BENOIT relate que, 60 ans plus tard, en 1448, à Longchaumois, Pierre et Jean VANDAL, fils de Jacques VANDAL doivent au sacristain de l'église de St. Pierre 1/2 gros de droits pour l'usage d'un moulin et d'un battoir.¹⁸ Jacques VANDAL doit être un petit fils de Romain.



1/2 gros pour un battoir ; Pierre Vandal, Jean Vandal, fils de Jacques Vandal, 1/2 gros pour un moulin et un battoir; Claude Beynard, 3 gros pour un moulin ; Guillaume Prost

Avec ces deux documents, nous avons la preuve que plus d'un siècle avant le couple Robert de VANDEL et Jeanne de MONTBOURCHER, des VANDEL étaient déjà installés dans le Haut-Jura. Nous pouvons donc affirmer :

**L'ancêtre des VANDEL du Haut-Jura et de Genève,
né vers 1360 à Longchaumois, se prénomme Romain.**

Robert de VANDEL, né vers 1440 quelque part en Bretagne,
époux de Jeanne de MONTBOURCHER,
appartient à une famille homonyme, sans aucun lien

¹⁸ Dom Paul Benoît, Histoire de l'Abbaye et de la Terre de Saint-Claude, Tome 2, Montreuil sur Mer, 1890, p163, §1558.

Reconstruction généalogique des 5 premières générations de VANDEL/VANDELLE 1390-1550

A partir des deux documents qui précèdent, des documents qui suivent, extraits du Fond Campiche et d'un document issu des Archives cantonales vaudoises, il est possible de proposer une reconstruction généalogique pour les 5 premières générations de VANDEL/VANDELLE.

Le 16 novembre 1538, reconnaissance à cause de la Communauté des Sept curés.¹⁹

1538 novembre 16.- Reconnaissance à cause de la Communauté des Sept Curés, par:
a/ Nobles Jean, Pierre et Michel fils de feu Noble Pierre VANDEL.
b/ Noble Pierre, fils de feu Noble Claude VANDEL, agissent tant en son nom qu'en ceux de Nobles Thomas et Hugues VANDEL ses frères, Claude, François, Pierre et Thomas, fils de feu Robert VANDEL (ses neveux).
Des biens dernièrement reconnus en mains du commissaire Amédée de la Cotasse par Vénérable Pierre VANDEL agissant au nom et comme procureur de honnête Pierre Peytral, demeurant à Morges, fils de feu Jean, fils de Matthieu Peytral (ce dernier bourgeois de Genève en 1448) , une maison *in-édifiée* entre eux pour la 1/2, sise en la rue de la Tour de Boel, juxta celle de Jean et Pierre VANDEL, bourgeois et marchand de Genève, procédée des biens de Thibaut Blanc ~~Bonne~~ de bise, celle des mêmes VANDEL confessants que fut ~~Egrège~~ Pierre VANDEL notaire habitant à Morges procédée des Nacod de vent, la charrière publique d'orient, et le four Saint Germain que tient le même Pierre VANDEL de Morges d'occident. Cense: 2 sols.- Acte signé par Claude Cusin notaire.- En marge: tiennent Jean VANDEL, puis ses hoirs.
Fief des Sept Curés, volume 4, folios 29 à 40 verso.-Fief de l'Evêché, Grosse no. 16, folio 834.-Idem. Extraits volume 30^{1^{er}} folio 138.

Jean PEYTRAL et son fils Pierre sont dans, d'autres documents rapportés dans le Fond Campiche, appelés soit PEYTRAL alias VANDEL soit VANDEL alias PEYTRAL. L'imbrication de leurs propriétés (document ci-dessus) et le fait que Vénérable Pierre VANDEL soit l'administrateur des biens de Pierre PEYTRAL peuvent s'expliquer si son père, Jean PEYTRAL a épousé une demoiselle VANDEL.

Le testament de Pierre VANDEL fournit une partie de l'explication.

Vénérable Pierre VANDEL, chapelain, recteur de la Chapelle de St Denis fondée en l'Église ND la Neuve à Genève et de l'Église paroissiale de Joulens et de Morges, diocèse de Lausanne teste le 28 février 1509 en sa maison de la Rue des Chanoines à Genève devant Claude MICHAUD, notaire à Septmoncel.²⁰ :

¹⁹ Fond Campiche 116, Archives de l'État de Vaud. Archives de l'Etat de Genève p 16

²⁰ Fond Campiche 116, Archives de l'État de Vaud. Généalogie VANDEL p 4 et Archives de l'Etat de Genève, p 4

Une première clause testamentaire, concernant ses biens genevois, indique qu'il donne 100 florins aux altariens de St-Pierre. /.../ Héritiers : discret Claude VANDEL son frère, notaire de la Cour Spirituelle de Genève et Pierre VANDEL son neveu fils de Pierre VANDEL aussi son frère chacun pour une moitié.

Exécuteurs testamentaires : Vénérables Claude de PRÉ, curé de Jussy, Humbert GIRON, curé de Laconnex, Pierre VANDEL son cousin fils de feu Jacques VANDEL.

Témoins /.../ Pierre fils de feu Jean VANDEL.

1509 février 28 - Clause testamentaire par Vénérable Pierre VANDEL, chapelain, recteur de la chapelle de Saint Denis fondée en l'Eglise de N. D. la Neuve à Genève et de l'Eglise paroissiale de Jolens ~~et de~~ Morges, diocèse de Lausanne. Le testateur recommande son âme à Dieu son très haut Créateur, à la Vierge Marie, sa mère, aux Saints Apôtres Pierre et Paul, Georges, Etienne et Germain et à toute la cour céleste. Il veut être enseveli à Genève dans l'Eglise paroissiale de Notre Dame la Neuve, ~~et se~~ devant ~~de~~ la chapelle de Saint-Denis. Il donne pour une fois aux altariens de Saint-Pierre la somme de 100 florins de 12 sols chaque à la condition que cette confrérie se charge des cérémonies ordonnées pour sa sépulture. (voir détail). Héritiers : Discret Claude VANDEL son frère, notaire de la Cour spirituelle de Genève, et Pierre VANDEL son neveu fils de Pierre VANDEL aussi son frère chacun pour une moitié. Exécuteurs testamentaires: Vénérables Claude de Pré, curé de Jussy, Humbert Giron, curé de Laconnex, hon. Pierre VANDEL son cousin, fils de feu Jaques VANDEL et le notaire sousigné. Fait à Genève dans la maison du testateur sise en la rue des Chanoines en présence de Vénérables Robert Pochier, André de Croso et Nicod Ducrest prêtres, Pierre fils de feu Jean VANDEL, Noble Pierre, fils de Noble Pierre de Rossillon, Donat Humbert de Villette, Jaques Clerc, notaire et Jean Michel, pâtissier, témoins requis.

Acte reçu par Egrège Claude Michaud de Septmoncel au diocèse de Lyon, clerc de la Cour spirituelle de Genève.

En marge : ledit Claude VANDEL est mort et a laissé Nobles Thomas, Robert, Pierre et Hugues ses fils. Ledit Pierre VANDEL est mort et a laissé Jean VANDEL son fils. *la cure de 5 florins a été rachetée pour 100 florins le 3 septembre 1613 par noble Charles Girardet*

Testaments en portefeuille.- Fief des Altariens de Saint Pierre : *non plus loin 21 no 1521* registre no. 12 folio 5 verso.- Volume 16 folio 37 verso *diverses chapelles à Saint-Pierre, volume 2, folio 13*

Une seconde clause testamentaire, en date du 1er juillet 1510, concerne ses biens à Morges et se trouve aux Archives cantonales vaudoises.²¹

Zone d'identification

Cote: C XX 175/92

Cote ancienne: Nouveaux titres: 3612

Intitulé: Clausules du testament de Petrus **Vandelli** de Cruce, professeur ès arts, bourgeois de Morges. Son héritier est son petit-fils, Petrus, fils de sa fille, Claudia et de feu noble Johannes Petralis, qu'il a élevé et qui doit prendre le nom de Petrus **Vandelli** de Cruce. Il lègue au clergé de Morges pour son anniversaire une rente annuelle rachetable de 12 sous de bonne monnaie courante au pays de Vaud.

Notaire: Glaudius Tissotti, notaire à Morges, juré de la châtellenie de Morges, avec son seing manuel, le châtelain de Morges étant Franciscus de Chivrone.

Dates: 1510, juillet 1 / Datum die prima mensis Julii, anno Domini millesimo quingentesimo decimo

Dates pour la recherche: 01.07.1510

Niveau: Pièce

Importance: 1 parchemin dans 1 enveloppe

matérielle:

²¹ Archives cantonales, cote C XX 175/92. Document signalé en février 2022 par Pascal Bailly-Salins

L'inventaire de Archives fournit un court résumé du contenu du parchemin. Pierre VANDEL de la Croix (Petrus Vandelli de Cruce), professeur ès art, bourgeois de Morges fait son héritier son petit-fils Pierre, fils de sa fille Clauda et de feu noble Jean PEYTRAL (Johannes Peytralis), qu'il a élevé et qui doit prendre le nom de Pierre VANDEL de la Croix (Petrus Vandelli de Cruce). Il lègue au clergé de Morges pour son anniversaire une rente annuelle rachetable de 12 sous de bonne monnaie courante au Pays de Vaud. Notaire Claude TISSOT (Glaudius Tissoti), notaire à Morges, avec son seing manuel, le châtelain de Morges étant François de CHIVRON (Franciscus Chivroni).

Ce document confirme l'hypothèse que Jean PEYTRAL ait épousé une demoiselle VANDEL et précise sa filiation.

Un parchemin de 1503 apporte la confirmation que Pierre VANDEL de la Croix, bourgeois de Genève et Pierre VANDEL de la Croix, bourgeois de Morges sont une seule et même personne.

Contenu: Vente faite par Petrus Vandelli de Cruce (de la Croix), professeur ès arts libéraux, bourgeois de Genève et de Morges, à provide Petrus Crostelli, bourgeois de Payame et de Lutry, d'une maison soit chesal avec jardin contigu et une place devant la maison sise au village de Savuit, joute le chemin soit charrière publique de bise, le chesal de Philippus de Ruppe de vent, un sentier tendant vers les Costes d'orient et le chesal de Franciscus Acruce d'occident, pour le prix de 31 livres lausannoise, sous réserve de la cense due en raison du domaine direct, d'une cense de 8 sols lausannois payable dorénavant par l'acheteur à la famille de Prez et rachetable pour 8 livres, et d'une cense de 5 sols lausannois due par le même au prieuré de Lutry et aussi rachetable pour 5 livres.
Notaire : provide Johannes Jordani, clerc et bourgeois de Morges, juré de cette châtellenie, avec signet (1503/[1504 n. st. ?], janvier 3. [Morges]).
Parchemin en latin, avec queue pour le sceau de la châtellenie de Morges annoncé par le châtelain, Franciscus de Chivrone, seigneur dudit lieu de Chivron.
Au dos : "Vendition de la maison de Savuit appartenante à moy Isaac Mastral, seigneur de Combremont le Grand".
En annexe, autre parchemin relié par la queue du second :
Laudation par Aymo de Montbelacone, évêque et prince de Lausanne, administrateur perpétuel du prieuré de Lutry, de la vente faite par discret Petrus Vandelli, notaire de Morges, à son sujet Petrus Crostelli d'une maison avec son jardin à Savuit mouvant du fief du prieuré pour 30 (sic) livres lausannoises, sous réserve du droit d'autrui, avec quittance pour réception du laud, se référant à l'acte reçu par Johannes Crosserens (sic). (1503/1504 n. st., mars 9)
Notaire : Petrus Marchiandi, commissaire [du prieuré], avec paraphe.
Parchemin en latin, muni du sceau pendant de l'évêque.

Il s'agit de la vente d'une maison par Pierre VANDEL de la Croix.²²

Il y est précisé qu'il est à la fois bourgeois de Genève et bourgeois de Morges. De plus, la vente est faite devant discret Pierre VANDEL (Petrus Vandelli), notaire de Morges.

Un autre document, en date du 18 février 1526 fait état d'un accord entre l'évêque de Belley, commendataire perpétuel de l'abbaye du lac de Joux et noble Pierre PEYTRAL, autrement VANDEL, de Morges.²³

Figurent ci-après deux représentations de la reconstruction généalogique proposée, l'une préparée sous Heredis, l'autre sous Geneanet. Pour plus de détails, l'ensemble de la généalogie peut être consultée sur Geneanet²⁴

²² Archives cantonales, cote C XVI 66/1. Document signalé en février 2022 par Pascal Bailly-Salins

²³ Archives cantonales, cote C XXII NF05013. Document signalé en février 2022 par Pascal Bailly-Salins

²⁴ Page Geneanet de Jean-Louis BENOIT-GUYOD,

https://gw.geneanet.org/jlbenoitguyod_w?lang=fr&pz=maxime+clement&nz=benoit+guyod&p=romain&n=van del

[Romain VANDEL](#) ~1360- & ??

1. [Chaïnon-Manquant VANDEL](#) ~1380- & X XX

1.1. [Robert VANDEL](#) ~1414- & ??

1.1.1. [Pierre Delacroix - l'Aîné VANDEL](#) ~1430-1509 & ??

1.1.1.1. [Claude VANDEL](#) ~1460- & [Jean PEYTRAL](#)

1.1.1.1.1. [Pierre PEYTRAL](#) dit Vandel~1490~1538

1.1.1.2. [Claude Le Vieux VANDEL](#) ~1450-1523 &~1499 [Mie CHAUVET](#) &/1500 [Mie DU FRESNOY](#)

1.1.1.2.1. [Robert VANDEL](#) /1491-1532 & 1517 [Pernette de LA MARE](#) & 1525/ [Philiberte BOUCHIN](#)

1.1.2.1.1. [Jeanne VANDEL](#) ~1507-

1.1.2.1.2. [Claude Le Jeune VANDEL](#) (*Châtelain de Peney*) 1517-1563

1.1.2.1.3. [François VANDEL](#) ~1520-

1.1.2.1.4. [Pierre VANDEL](#) 1525/-

1.1.2.1.5. [Étienne VANDEL](#) 1525/-

1.1.2.1.6. [Thomas VANDEL](#) ~1530-

1.1.2.2. [Pierre Bobance VANDEL](#) (*Seigneur du Fresney et de Saconnex*) ~1507- & 1537 [Amblarde de NEUVECELLE](#)

1.1.2.2.1. [Philibert VANDEL](#) (*Seigneur de Saconnex (en partie)*) ~1554-

1.1.2.2.2. [Philippe VANDEL](#) (*Seigneur de Saconnex et de Grayzier*) ~1556-1619/

1.1.2.3. [Hugues VANDEL](#) (*Seigneur de Saconnex*) ~1507-/1557 & 1531 [Barbe de GRASSWYL](#)

1.1.2.3.1. [Esther VANDEL](#) (*Dame de Saconnex*) 1540-/1551

1.1.2.4. [Thomas VANDEL](#) ~1509-1559 &~1535 [Claude BOLLIET](#)

1.1.2.5. [Pernette VANDEL](#) ~1511- & 1533 [Mathieu CARRIER](#)

1.1.2.5.1. [Humbert CARRIER](#) ~1525-

1.1.2.5.2. [Pernette CARRIER](#) ~1527-

1.1.2.5.3. [Pierre CARRIER](#) ~1530-

1.1.2.5.4. [Mie CARRIER](#) 1534-1614

1.1.3. [Pierre Le Jeune VANDEL](#) ~1451-/1509 & ??

1.1.3.1. [Pierre Le Jeune VANDEL](#) ~1470-/1536 &/1524 [Louise NEYROD](#)

1.1.3.1.1. [Jean VANDEL](#) 1507-1567

1.1.3.1.2. [Robert VANDEL](#) /1518-

1.1.3.1.3. [Pierre VANDEL](#) ~1518-

1.1.3.1.4. [Michel VANDEL](#) ~1518-

1.1.3.1.5. [Jacques VANDEL](#) ~1519-/1556

1.1.3.2. [Jean VANDEL](#) ~1480-

1.1.3.3. [Guillaume VANDEL](#) (*Spectable*) ~1490-

1.1.4. [Claude Le Jeune VANDEL](#) ~1451-

1.2. [Jacques VANDEL](#) ~1420-/1515 & [Louise N?](#)

1.2.1. [Pierre VANDEL](#) ~1480- & ??

1.2.1.1. [Jean VANDEL](#) ~1510-

1.2.2. [Jean VANDEL](#) ~1480-

1.3. [Mathieu VANDEL](#) ~1421- & ??

1.3.1. [Chaïnon-Manquant VANDEL](#) ~1450- & ??

1.3.1.1. [Claude VANDEL](#) ~1480-/1544 & [Isabeau ROSTAING](#)

1.3.1.1.1. [Pierre VANDEL](#) ~1500-

1.3.1.1.2. [Guillaume VANDEL](#) ~1500-/1564

1.3.1.1.3. [Chaïnon-Manquant Pour Paris VANDEL](#) ~1510-

2. [Chaïnon-Manquant VANDEL](#) ~1381- & ??

2.1. [Jacques VANDEL](#) ~1400- & ??

2.1.1. [Pierre VANDEL](#) ~1430- & ??

2.1.1.1. [Chaïnon-Manquant-Longchaumoï\(s\) VANDELLE](#) ~1460- & ??

2.1.1.1.1. [Regroupement-Technique-Nozeroy VANDELLE](#) /1490-

2.1.1.1.2. [Regroupement-Technique-Septmoncel \(Apac\) \(V\) VANDELLE](#) ~1500-

2.1.1.1.3. [Regroupement-Technique-Longchaumoï\(s\) VANDELLE](#) ~1500-

2.1.1.1.4. [Apac VANDELLE GINDRE](#) ~1500-

2.1.2. [Jean VANDEL](#) ~1430-

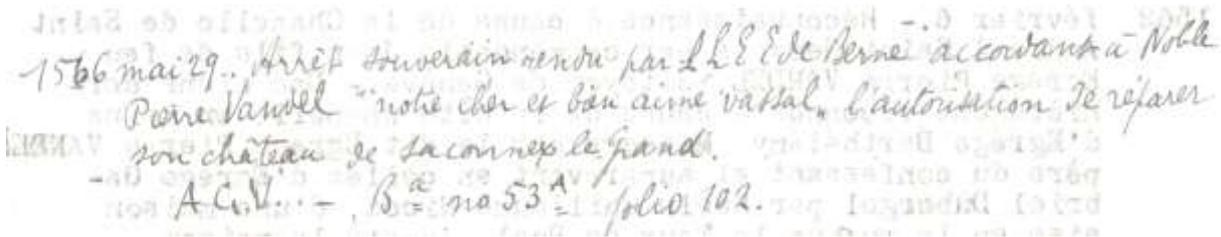
Période 1550-1650

Nous avons vu plus haut que le scénario 2011 faisait l'hypothèse que Claude VANDELLE dit l'Aîné, dit des Landes, époux de Clauda BENOIT LIZON, était le fils de Noble & Puissant Philippe VANDEL, Seigneur de Saconnex et de Grayzier qui aurait quitté Genève après la condamnation à mort de son père Pierre le 2 septembre 1555 pour se réfugier aux Rousses.

Voyons d'abord ce qu'il en est du côté de Genève.

En fait, après sa condamnation à mort pour trahison, à Genève le 2 septembre 1555, Pierre VANDEL est venu se réfugier dans sa demeure voisine de Saconnex. A l'époque, Genève était une Cité-État autonome dont la juridiction ne s'étendait pas "hors les murs". La Seigneurie de Saconnex faisait partie des États de Savoie (ou sous contrôle bernois de 1536 à 1569) et à ce titre hors de la juridiction de Genève. C'est là que sont nés vers 1556, Philippe et Philibert, les deux enfants de Pierre, qui n'étaient en aucune façon visés par la condamnation de leur père. Ils ont vécu à Saconnex et à Genève jusqu'à leur mort vers 1619, ainsi que leur descendance, comme on peut le voir ci-dessous.

Le 29 mai 1566, LLEE de Berne accordant à Noble Pierre VANDEL "notre cher et bien aimé vassal", l'autorisation de réparer son château de Saconnex le Grand²⁵.



Remarque :

LLEE de Berne commettent une erreur. Hugues VANDEL, frère de Noble Pierre VANDEL, a acquis le 27 octobre 1542 la Chartreuse d'Oujon dépendant de la Seigneurie du Grand-Saconnex et en 1544 le château et la Seigneurie de Saconnex (Petit-Saconnex). Si l'autorisation concerne bien le Grand-Saconnex, il s'agit de réparer non pas le château où résident les VANDEL mais les ruines de la Chartreuse d'Oujon.

Si l'autorisation de réparer concerne bien la résidence des VANDEL, elle ne se situe pas au Grand-Saconnex, sur la rive droite du Rhône, mais à Saconnex-oultre-Arve parfois appelé le Petit-Saconnex, sur la rive gauche du Rhône et de l'Arve. Le Petit-Saconnex est aujourd'hui un quartier de la commune de Plan-les-Ouates et fait partie de l'agglomération genevoise. Il se situe à 5 km²⁶ de la Place de la Fusterie à Genève où se trouvaient plusieurs résidences des VANDEL.

²⁵ Fond Campiche, Archives d'État de Genève, page 27 verso

²⁶ Calcul par Mappy

Philippe et Philibert n'avaient aucune raison de quitter leur résidence de Saconnex où personne ne les menaçait, pour se "réfugier" dans un village que leurs ancêtres avaient quitté près d'un siècle plus tôt et où ils n'avaient plus aucune attache ni aucun bien ! Ils avaient de plus une raison forte de ne pas le faire : ayant adopté la RPR (Religion Prétendue Réformée), il ne pouvait en aucun cas être les bienvenus dans la Terre du Prince-Abbé de Saint-Claude !

CAMPICHE indique que Philippe VANDEL et Pierrette CORNE ont résidé Rue St Christophe à Genève en 1591 et 1594, puis de 1612 à 1619 à Saconnex-au-delà de l'Arve. La descendance de Philippe VANDEL est connue, elle est entièrement genevoise et il n'y figure aucun Claude ; elle est constituée de : un enfant mort-né (°+25 mars 1592), David (°1593), apprenti imprimeur en 1609 et Pierre (°21 juillet 1594), apprenti brodeur en 1609 et 1610.²⁷

V Noble Philippe de VANDEL, (fils de Pierre et de Noble Amblarde de Neuvecelle), coseigneur de Saconnex delà d'Arve (1567) 1581 ~~à~~ 1618 * résidant en la rue St, Christophe 1591, 1594. puis à Saconnex delà d'Arve 1612-1619.

V (suite) Ep: en premières noces,
Noble Pernette, fille de feu Jean Corne C.G. et de Claudine de la Thoy, morte après le 21 juillet 1594.-
Et en secondes : Andree Burnon, vivant avec lui à Saconnex en 1616.

Il eut du premier lit:

- 1^o 1 fils, né le 25 mars 1592, mort en la rue Saint Christophe le lendemain.
- 2^o David, né à Genève le 21 juillet 1594, apprenti imprimeur à Genève, chez Philippe Abel 1609 et 1612.
- 3^o Pierre, apprenti brodeur chez Matthieu Joseph 1609, puis chez Timothée Archidiacono 1610 (R.C. part. à la date du 7 février 1610),

On peut encore citer quelques documents confirmant l'implantation persistante des VANDEL à Genève après 1555.

En 1584, Philippe VANDEL et son frère Philibert commettent à Gex un délit enregistré aux Archives de Savoie à Chambéry²⁸. Ils habitent alors à Saconnex (transcrit par erreur Sathonay par les archives de Savoie).

²⁷ Archives d'État de Vaud, Fond Campiche, Généalogie Vandel, p 7 et 8

²⁸ Archives de Savoie à Chambéry. Fonds du Sénat, Série organique des Procédures criminelles et civiles, 1424 1792. p41/1262

2B 12526	<p>Judicature mage de Bresse. Lieu du délit : Gex. Type de délit : violence, blasphèmes.</p> <p>Résumé de l'affaire : Deux seigneurs font rosser un paysan pour une obscure affaire de foin coupé</p> <p>Nom (accusé) : noble VANDEL Philibert, agé(e) de 30 ans, habitant(e) de Sathonay-Camp.</p> <p>Nom (accusé) : noble VANDEL Philippe, agé(e) de 28 ans, habitant(e) de Sathonay-Camp.</p> <p>Nom (victime) : noble MALLIET, habitant(e) de Genève.</p>	1584
----------	---	------

Le 30 septembre 1589, Jean DANIEL, fustier et bourgeois de Genève, donne bail à loyer à Noble Philibert de VANDEL, Seigneur de Saconnex de divers membres d'une maison sise en la Fusterie pour 3 ans, le 30 septembre 1589²⁹.

1589 septembre 30.- Bail à loyer par Jean Danel fustier et bourgeois de Genève à Noble Philibert de Vandel, seigneur de Saconnex de divers membres d'une maison sise en la Fusterie. Durée: 3 ans à raison de 37 florins par an. Etienne Demontheuz, notaire, volume 6 folio 364 verso.

Le 19 août 1609, signature d'un contrat d'apprentissage d'une durée de 6 ans entre Mathieu JOSEPH, maître brodeur et Pierre de VANDEL, son futur apprenti, fils de Noble Philippe de VANDEL, seigneur de Saconnex delà d'Arve.³⁰

1609 août 19.- Contrat d'apprentissage entre Matthieu Joseph maître brodeur demeurant à Genève d'une part - et - Pierre de VANDEL, son futur apprenti, fils de Noble Philippe de VANDEL, seigneur de Saconnex delà d'Arve de l'autre. Durée : 6 ans. François Dunant, notaire, volume 3, folios 167 verso - 168.

Le 12 septembre 1619, Philippe VANDEL habite toujours à Saconnex³¹

1619 septembre 12.- Acquis en faveur d'Henri Baud de Saconnex outre Arve, demeurant à Troinex contre Philippe de VANDEL, citoyen de Genève demeurant au dit lieu de Saconnex, une parcelle de terre à Saconnex delà d'Arve juxte ses confins. Prix : 105 florins, plus 4 florins pour les épingles de la femme du vendeur. Philippe Collomb, notaire, volume I, folios 109 verso à 110 verso.

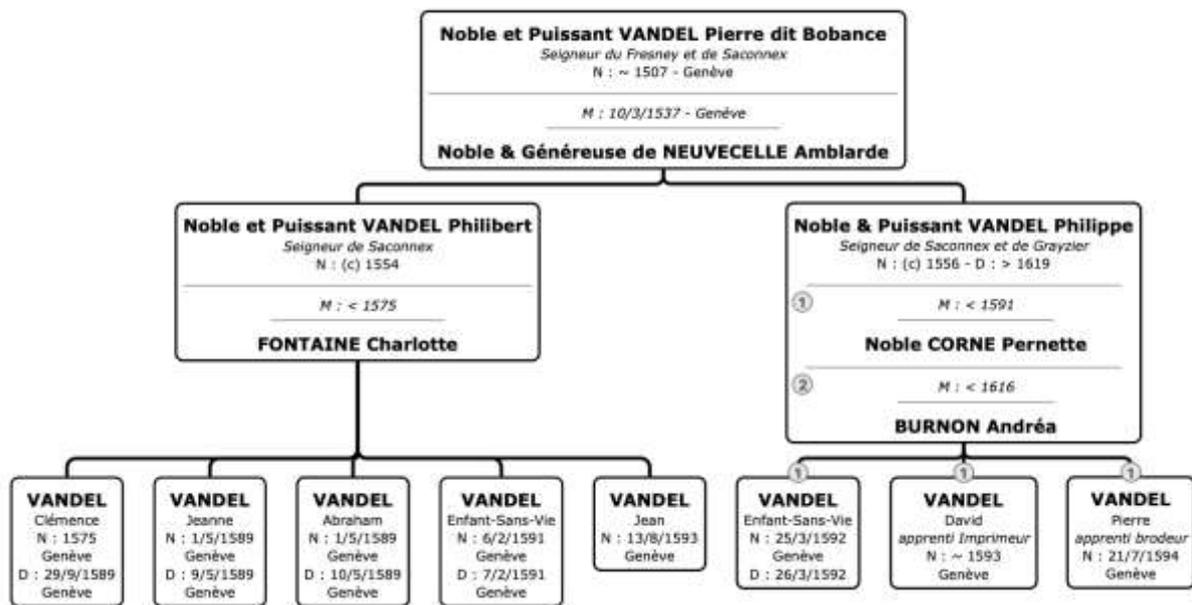
²⁹ Archives d'État de Vaud, Fond Campiche, Archives d'État de Genève, p 32

³⁰ Archives d'État de Vaud, Fond Campiche, Archives d'État de Genève, p 39

³¹ Archives d'État de Vaud, Fond Campiche, Archives d'État de Genève, p 43

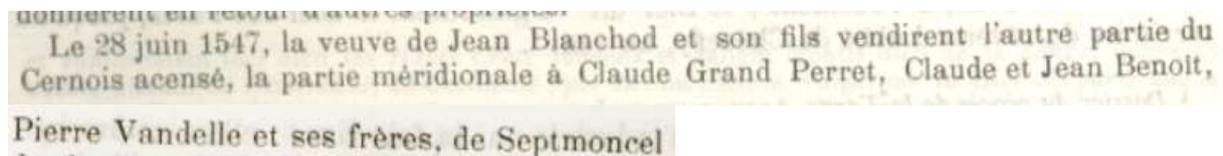
On peut ajouter que Claude VANDELLE l'Aîné, des Landes, né avant 1572 pourrait difficilement être le fils de Philippe qui aurait eu moins de 16 ans à sa naissance ! On peut ajouter encore que si "Claude VANDELLE, des Landes" était originaire de Genève, connaissant les façons de "nommer" de l'époque, il n'aurait pas été nommé "des Landes" mais aurait, au moins parfois, été nommé "de Genève" !

Aucun des documents précités ne confirme donc l'existence d'un Claude fils de Noble Philibert de VANDEL. On peut donc affirmer que Claude VANDELLE l'Aîné, des Landes n'est pas le fils de Noble & Puissant Philippe de VANDEL, Seigneur de Saconnex et de Grayzier.



Acquisitions de terrains aux Rousses par les VANDELLE.

Une note, à cheval sur deux pages de l'ouvrage de Dom Paul BENOIT indique que le 28/06/1547, Pierre VANDELLE et ses frères (et quelques autres) accensent un vaste domaine, le Cernois Mornant.³² Cette formulation indique que Pierre est l'aîné d'une fratrie d'au moins trois.

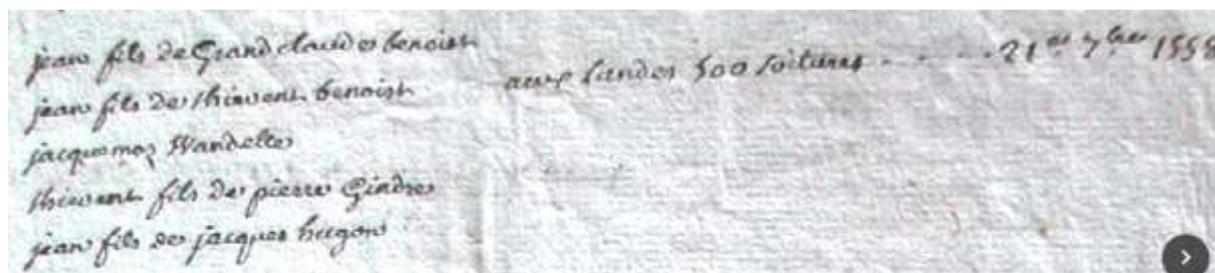


Dans les années qui suivent, entre 1558 et 1624, les VANDELLE font l'acquisition de différents terrains dans le secteur des Landes.³³

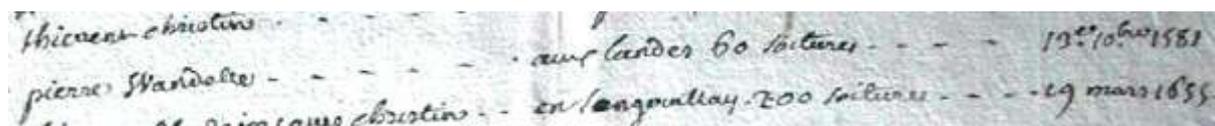
³² Dom Paul Benoît, Histoire de l'Abbaye et de la Terre de Saint-Claude, Tome 2, Montreuil sur Mer, 1890, p 455-456, §2227

³³ Cote 2H798 aux AD du Jura, "cens : lods 1538-1645 " Cottes 2, 3, 4, 5x, 6,10, 12, 21, 56 & 60, 60 & 66. Photo par Pierre SINIBALDI, transcription par Linda REVERCHON pour le G2HJ

Le 21/09/1558, Jean fils de Grand Claude BENOIST [probablement le Claude BENOIT de 1547], Jean fils de Thiévent BENOIST [le Jean BENOIT de 1547 ?], Jacquemoz VANDELLE (et quelques autres), acensent 500 soitures (175 ha) aux Landes. A cette date, Jacquemoz est probablement l'aîné des survivants ou le seul des survivants de la fratrie "Pierre VANDELLE et ses frères" de 1547 et agit-il alors au nom de l'ensemble de la communion, résidant aux Landes.



Le 13/12/1581, Pierre VANDELLE, acense 60 soitures (21 ha) aux Landes. Ce Pierre appartient probablement à la génération suivante sans qu'il soit possible de dire auquel des membres de la fratrie il se rattache. Les VANDELLE qui suivent appartiennent à une troisième génération et sont probablement les enfants de Pierre (continuité des achats aux Landes)



Le 30/04/1600, Claude, Petit Claude, Claude et Jacquemoz VANDELLE, 10 soitures (3,5 ha) aux Landes (Langoulley).

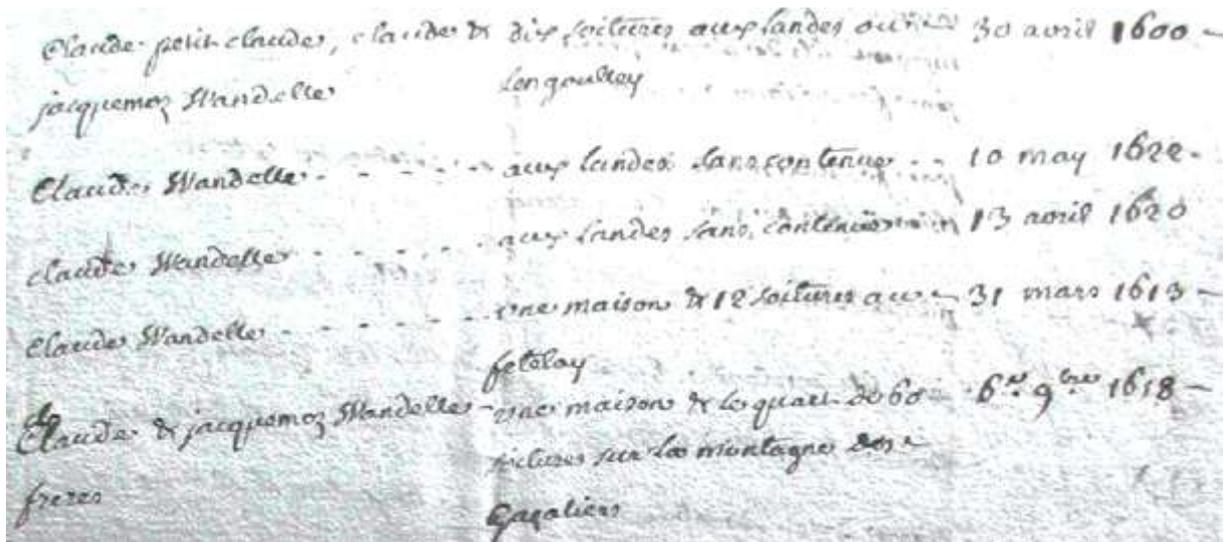
Le 05/06/1611, Claude, Petit Claude, Claude et Jacquemoz VANDELLE, frères, 20 soitures (7 ha) au Fetelay.

Le 31/03/1613, Claude VANDELLE, une maison et 12 soitures (4,2 ha) au Fetelay

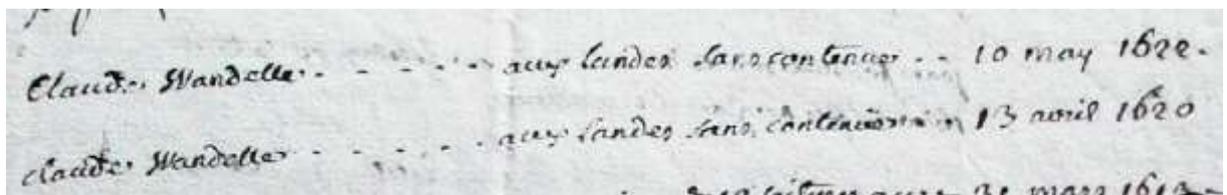
Le 22/07/1613, Claude, Petit Claude, Claude et Jacquemoz VANDELLE, frères, 30 soitures (10,5 ha) aux Landes

Le 06/12/1615, Claude VANDELLE (et quelques autres), acte non précisé

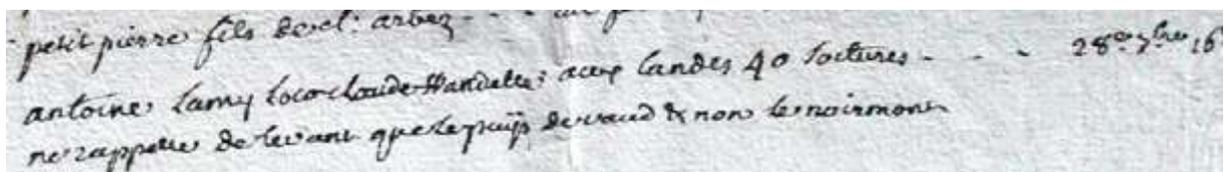
Le 06/11/1618, Claude et Jacquemoz VANDELLE, frères, une maison et le 1/4 de 60 soitures (5,25 ha) à la Montagne des Gazeliers.



Le 13/04/1620, Claude VANDELLE, aux Landes, contenu non précisé
 Le 10/05/1622, Claude VANDELLE, aux Landes, contenu non précisé



Le 28/09/1624, Antoine LAMY et Claude VANDELLE, 40 soitures (14 ha) aux Landes, joutant "au Levant le Pays de Vaud et non le Noirmont"



On voit donc que de 1547 à 1624, plusieurs générations de VANDELLE dont plusieurs Claude, n'ont cessé d'acheter des terres aux Rousses et en particulier dans le secteur des Landes. Une fratrie composée de trois Claude : Claude, Petit Claude, Claude et Jacquemoz VANDELLE est même citée à plusieurs reprises ! Ces documents étant maintenant connus, on peut affirmer sans contestation possible que "Claude VANDELLE des Landes" est l'un d'eux, invalidant complètement l'hypothèse 2011

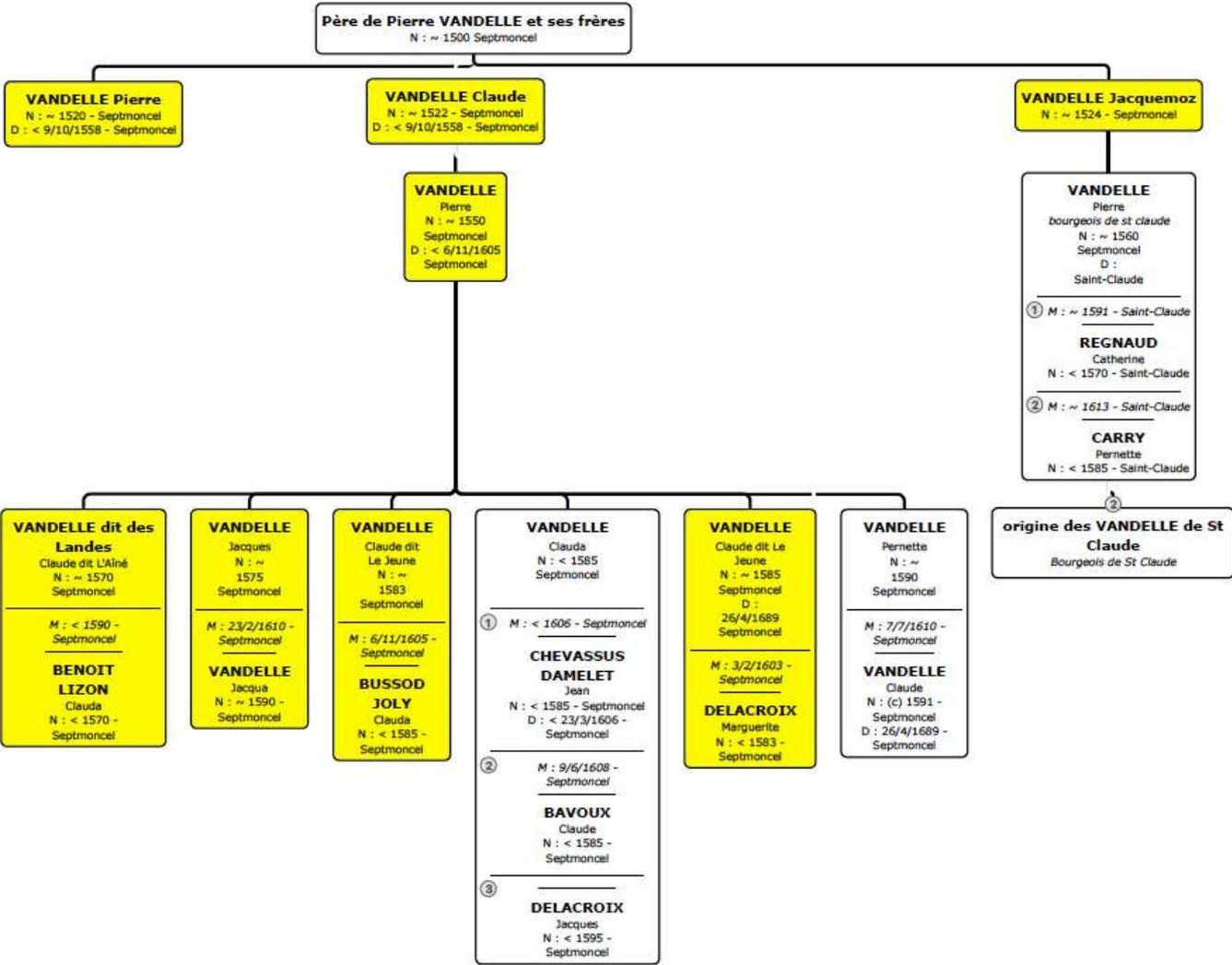
**Les ancêtres de Claude VANDELLE dit des Landes, dit l'Aîné,
 né vers 1570 dans la paroisse de Septmoncel,
 époux de Claude BENOIT LIZON,
 étaient déjà installés aux Landes des Rousses en 1547.**

Philippe VANDEL, né vers 1556 à Genève ou à Sacconex,

ne peut pas être son père.
Il a eu 3 fils à Genève ou à Sacconex après 1592, aucun ne s'appelle Claude

A ce stade, on peut déjà établir une hypothèse de filiation. Les individus attestés par les actes notariés indiqués ci-dessus sont surlignés en jaune et constituent donc le “dur“ de cette reconstruction. On ne peut pas établir nominalement qui sont les descendants de chacun des frères de la fratrie “Pierre VANDELLE et ses frères“ et il serait possible de les intervertir mais arbitrairement, il a été considéré que :

- Les acheteurs de terrains aux Landes forment une lignée.
- L’ancêtre de la fratrie “Claude, Petit Claude, Claude et Jacquemoz VANDELLE“ est probablement un Claude (fort attachement familial de cette lignée au nom de baptême Claude !).
- Jacquemoz est à l’origine des VANDELLE de Saint-Claude.



Des données transmises par Michel BRETON viennent conforter cette reconstruction³⁴. Dans sa déposition du 21 juin 1593 relative aux dégâts perpétrés par les Bernois à ses deux maisons, Pierre WOUANDELLE âgé de 45 ans, cite son oncle Jacques âgé de 60 ans. Pierre est né vers 1548 (date calculée) et son oncle Jacques vers 1533 (date calculée). Ils correspondent respectivement au Pierre ci-dessus, né vers 1550 (date évaluée) et son oncle Jacquemoz né vers 1524 (date évaluée). Dans ce qui suit, les dates évaluées précédemment seront remplacées par les dates calculées.

³⁴Un raid des Bernois à la frontière du Jura en 1593, Archives départementales du Doubs, cote 2 B 526. Transcrit et adapté par Roger Cretin Maitenaz. Publié par l'Association des amis des Archives de Franche-Comté, 1er janvier 2009, 120 pages, ISBN 978-2-9531823-0-9

Mariages avec dispense

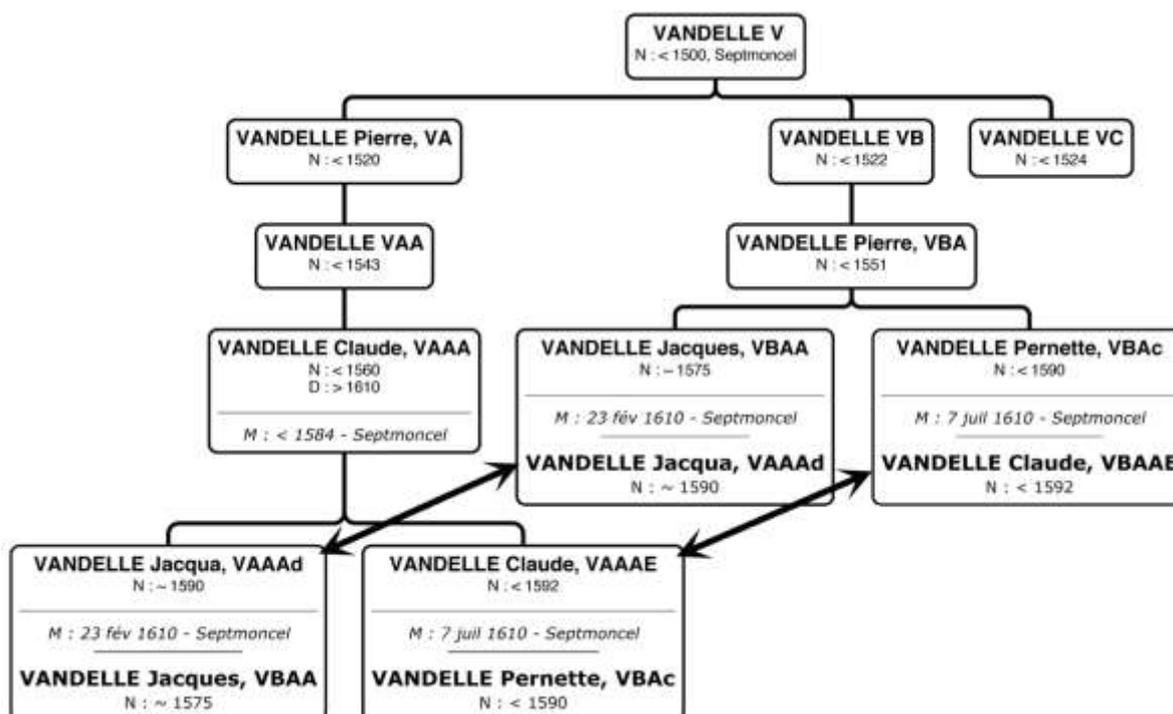
Deux mariages célébrés en 1610 à Septmoncel nous fournissent des informations complémentaires précieuses.

- Le 23 février 1610, Jacquemoz VANDELLE, fils de feu Pierre, épouse Jacqua VANDELLE fille de Claude l'Aîné. La dispense n'est pas signalée, mais les parents sont les même que ci-dessous et la pratique des "mariages croisés" n'est pas exceptionnelle.
- Le 7 juillet 1610, Claude VANDELLE, fils de Claude l'Aîné, épouse Pernette VANDELLE fille de feu Pierre avec dispense pour parenté du 3ème au 4ème degré en date du 8 mai 1610 (non disponible malheureusement !).

Pour rendre compte de ce double implexe, on doit avoir un ancêtre commun, nommé en utilisant la numérotation descendante Péliissier : V VANDELLE (°ca 1490), avec au moins 2 fils : VA VANDELLE (°ca 1520) et VB VANDELLE (°ca 1525). Dans un premier temps et pour la clarté de la présentation, nous ferons abstraction des données issues des acquisitions de terrains, présentées précédemment.

Nous avons vu plus haut que "Pierre VANDELLE et ses frères" acensent en 1547 un vaste domaine à défricher. Ils sont suffisamment jeunes pour entreprendre un travail dur et de longue haleine, suffisamment âgés pour être en mesure de le financer. Ils peuvent donc avoir entre 25 et 30 ans et seraient alors nés entre 1515 et 1525. La formulation "*Pierre VANDELLE et ses frères*" signifie qu'ils sont au moins trois.

Rien ne s'oppose à ce que "*Pierre VANDELLE et ses frères*" cités précédemment soient les trois fils du V VANDELLE ci-dessus postulé. Ils seraient donc : VA Pierre VANDELLE, VB VANDELLE et VC VANDELLE. Ces données permettent de construire la figure qui suit, que l'on complétera ensuite.



En combinant les deux groupes de données, on peut donc établir la reconstruction généalogique qui suit. Attention, pour ne pas surcharger la représentation, la cinquième génération, impliquée dans l'impléxe ci-dessus, n'est pas rappelée.

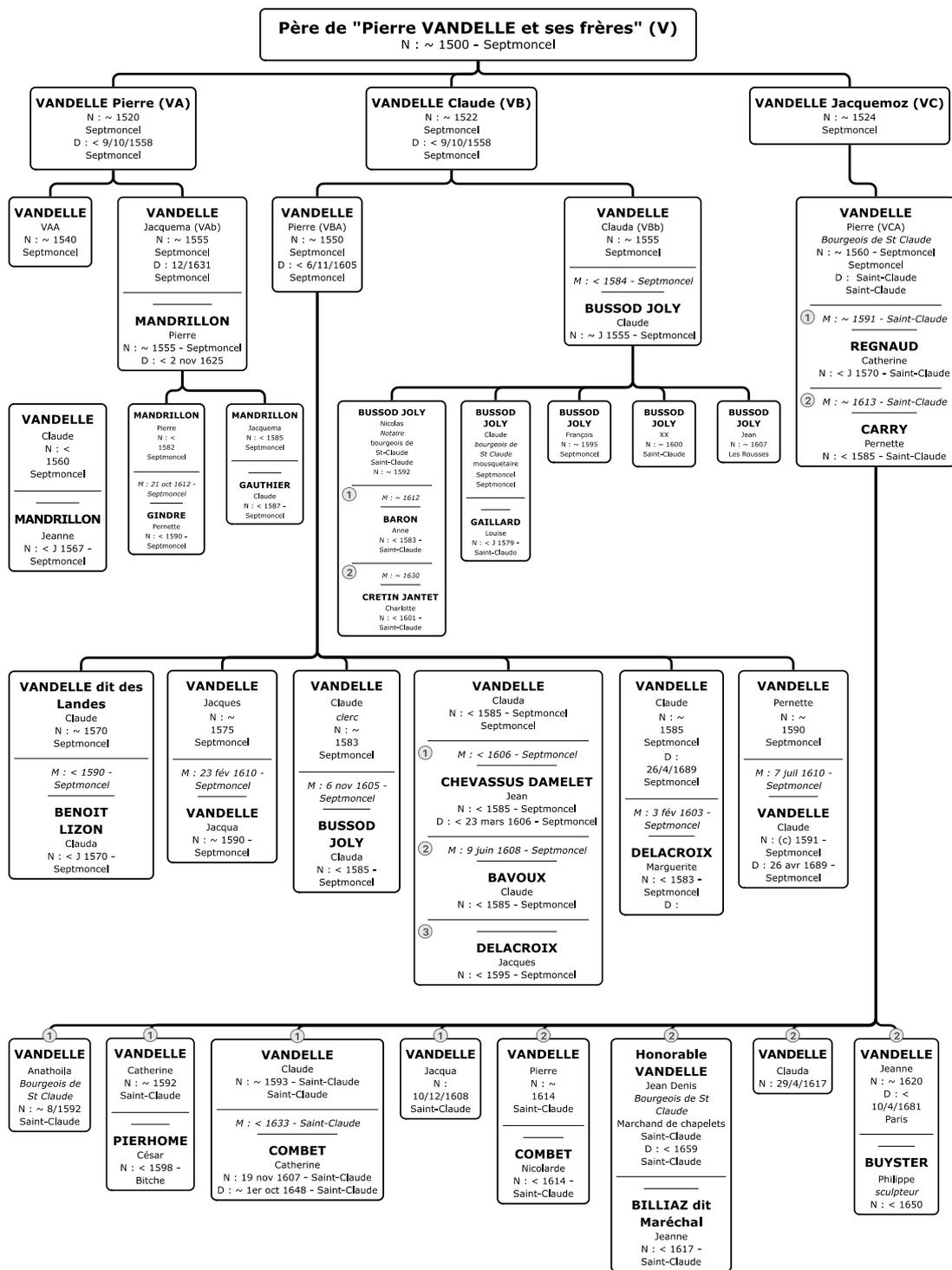
Additif Mai 2022

Le 2 novembre 1625 Jacquema VUANDELLE, veuve de Pierre MANDRILLON, fait son testament "à cause de son hault aage". Du fait de l'utilisation de ce terme, on peut considérer qu'elle a alors au moins 70 ans et peut être plus. Elle serait donc née vers 1555 à Septmoncel. Son testament est ouvert le 31 décembre 1631. Elle a donc dû décéder courant décembre. Elle fait de son fils Pierre MANDRILLON son héritier, charge à lui de verser 100 francs "monnaie de Bourgogne" à sa sœur Jacquema MANDRILLON, épouse de Claude GAUTHIER, 2 francs au curé des Rousses et une somme non précisée au curé de Septmoncel pour qu'ils disent des messes pour elle.

Si on essaie de situer Jacquema VANDELLE dans la présente reconstruction généalogique, elle peut être la fille de l'un des membres de la fratrie "Pierre VANDELLE et ses frères". Rien ne permet de la rattacher avec certitude à l'un des frères plutôt qu'à un autre. On doit se contenter d'hypothèses. S'appelant Jacquemaz, elle pourrait être la fille de Jacquemoz mais cette branche semble s'être installée à Saint-Claude, ce qui la met hors course. Elle pourrait plutôt être fille de Pierre. En effet, le petit fils de Pierre a épousé Jeanne MANDRILLON dit Gaspard. Il n'est pas déraisonnable de faire l'hypothèse que sa tante avait, avant lui, également épousé un MANDRILLON. Cela reste une hypothèse, fragile, mais, jusqu'à preuve du contraire, rien ne s'oppose à ce que, hypothèse de travail, Jacquema soit une fille de Pierre, l'Aîné de la fratrie Pierre VANDELLE et ses frères.

Sa fille, Jacquema MANDRILLON, épouse de Claude GAUTHIER est bien identifiée, ayant été 3 fois mère et 4 fois marraine. Le couple a au moins 3 enfants, Marie, née le 14 octobre 1606 à Septmoncel, Pierre, né le 1er juillet 1622 aux Rousses et Pernette, née le 21 décembre 1624 aux Rousses. "Jacquema MANDRILLON, épouse de Claude GAUTHIER" est marraine de Etienne ARBEZ le 29 novembre 1607 à Septmoncel, de Françoise ARBEZ le 17 décembre 1607 à Septmoncel, de Etienna VANDELLE le 16 juin 1609 à Septmoncel et de Claude BENOIT LIZON le 22 mai 1620 aux Rousses. Jacquema peut être née vers ou avant 1585.

L'identification de son fils et héritier, Pierre MANDRILLON fils de Pierre est plus délicate par manque d'informations à son sujet. Il existe un Pierre MANDRILLON fils de Pierre, né vers 1582, qui épouse Pernette GINDRE le 21 octobre 1612 à Septmoncel. Le couple a 6 enfants. Rien ne s'oppose à ce que ce soit lui.



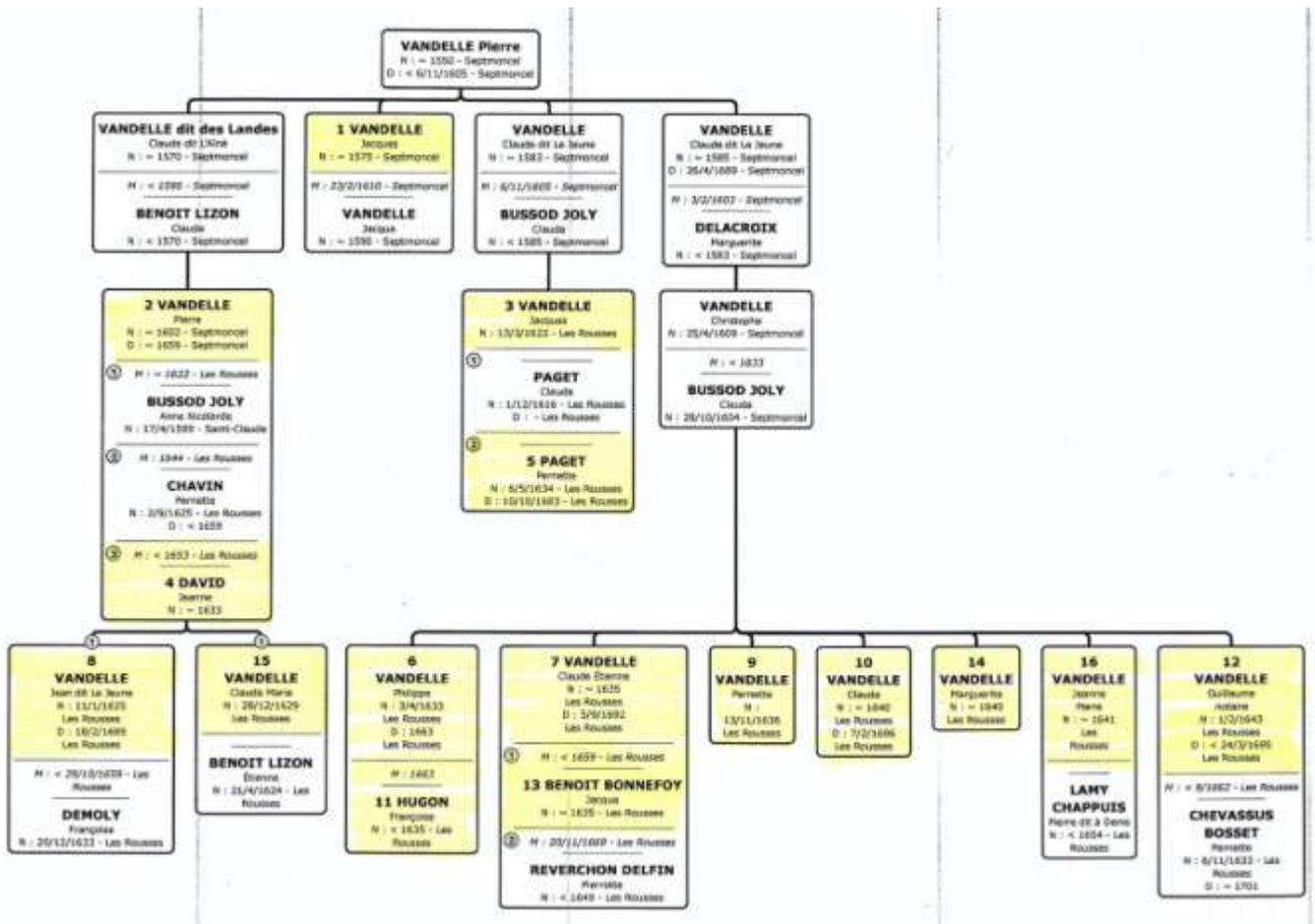
Dénombrement de 1659.

De façon paradoxale, le dénombrement de 1659 peut contribuer à conforter cette reconstitution portant sur la période 1500-1600. Le dénombrement du 26 janvier 1659 donne aux Rousses, au même feu, 12 VANDELLE et 4 conjointes³⁵ : Jacquemoz VANDELLE, Pierre VANDELLE, Jacques VANDELLE, Jeanne DAVID, Pernette PAGET, Philippe VANDELLE, Claude VANDELLE, Jean VANDELLE, Pernette VANDELLE, Clauda VANDELLE, Françoise HUGON, Guillaume VANDELLE, Jacqua BENOIT BONNEFOY, Marguerite VANDELLE, Claude Marie VANDELLE, Jeanne Marie VANDELLE. Ils sont communiens et les 12 VANDELLE doivent donc tous descendre d'un même ancêtre. Néanmoins, sans indications ni d'âge ni de parenté, espérer les intégrer de façon satisfaisante dans le schéma généalogique établi précédemment semble une gageure. Le résultat est pourtant surprenant puisqu'il s'avère que non seulement on retrouve bien les 16 individus énumérés, mais qu'ils sont nommés par ordre "hiérarchique", les plus anciens en premier, les hommes avant les femmes !

- Jacquemoz VANDELLE, cité en premier, est le chef de famille et le plus âgé. Cela correspond à Jacques VANDELLE, né vers 1575, qui épousa le 23/02/1610 à Septmoncel Jacqua VANDELLE. Son épouse est donc décédée avant 1659. Il semble le seul survivant de la génération 1. Ses trois frères Claude sont décédés mais on va trouver leur descendance.
- Cités en 2 et en 3, Pierre et Jacques VANDELLE doivent appartenir à la génération 2 et peuvent être fils respectivement de Claude l'Aîné et de Claude le Jeune (époux de Clauda BUSSOD JOLY). Cette hypothèse est confortée par l'apparition en 4 et 5 de Jeanne DAVID et de Pernette PAGET, leurs épouses. Ce sont les seuls représentants vivants de la seconde génération.
- En 6 et 7, Philippe et Claude Etienne dit Claude appartiennent à la génération 3. Ils peuvent être les petits-fils de Claude le Jeune (époux de Marguerite DELACROIX) car leurs épouses sont données un peu plus loin (Françoise HUGON, 11 et Jacqua BENOIT BONNEFOY, 13).
- En 8, Jean VANDELLE peut être le petit fils de Claude l'Aîné et appartient donc lui aussi à la génération 3. Son épouse n'apparaît pas : le dénombrement est fait le 26 janvier 1659 et il ne se maria que le 29 octobre de la même année.
- En 9 et 10, on est toujours en génération 3 mais on revient à la fratrie de Philippe et Claude avec Pernette et Clauda. Pendant qu'on est dans les femmes, on continue en 11 avec Françoise HUGON, épouse de Philippe n° 6. Manifestement, une fois en génération 3, l'ordre "hiérarchique" n'a plus guère de signification mais les suivants appartiennent tous aux deux fratries déjà présentes pour cette génération.

L'ensemble est donc cohérent et conforte la reconstruction présentée précédemment. L'arbre de descendance de Pierre VANDELLE donné à la page suivante représente la "photographie" de la communion au 15 janvier 1659. Les individus cités lors du dénombrement sont surlignés en jaune. Leur nom est précédé de leur ordre de présentation au dénombrement.

³⁵ Les Habitants de la Terre de St Claude au XVII^e siècle, Bertrand GUYOT, page 328



L'arbre de descendance complet de Pierre VANDELLE sur 4 générations, de 1550 à 1659, comporterait 315 individus cumulés, épouses comprises. Le dénombrement n'en donne que 16 au même feu, en 1659. Cette différence est parfaitement normale. Ceux qui "manquent" sont soit décédés avant janvier 1659, soit ne sont pas encore mariés (génération 3). Par ailleurs, les filles, à leur mariage, intègrent la communion de leur époux et quittent donc la communion d'origine ainsi que leur descendance. Les enfants de Jacques (n° 3) sont très jeunes ou pas encore nés. Lors du dénombrement de 1659, on a pu observer sur d'autres familles que les très jeunes enfants étaient souvent omis. Ils ne "comptent pas" ! Il est possible aussi qu'un ou plusieurs couples soient "sortis de la communion" et aient créé une ou plusieurs communités nouvelles, mais cela reste à établir.

Complément Juillet 2022

Le 2 août 1639, Claude Vandelle dit Clerc, fils de Pierre, de Septmoncel, dicte son testament³⁶ en sa maison des Landes d'aval. Son testament est ouvert le 15 juin 1640. Ses héritiers sont ses fils Jacques et Marc. Il lègue 600 francs à sa fille Nicolarde. A cette date, son épouse et ses 7 autres enfants sont décédés. Seul son fils Jacques aura une descendance VANDELLE. Le testament ne présente aucune contradiction avec la reconstruction donnée plus haut.

³⁶ AD39_8 B 23 (folios 112 à 113)

Étienna MATHIEU VANDELLE, existe-t-elle ?

On trouve dans de nombreuses généalogies la mention d'une mystérieuse Étienna MATHIEU VANDELLE. Il s'agit très probablement de la "création" d'un généalogiste non identifié, il y a plusieurs années, qui a ainsi tenté de donner une explication cohérente aux données suivantes : un Pierre GIROD PERRET (parfois appelé "à Bourguignon") donne naissance à Morbier entre 1595 et 1621 à une douzaine d'enfants. Pour les premiers, la mère est dite Étienna MATHIEU. Pour les 2 derniers (1617 et 1621), la mère est dite Étienna VANDELLE.

Il était effectivement tentant de considérer qu'il s'agissait du même Pierre GIROD PERRET et de la même Étienna en faisant l'hypothèse d'un nom double : MATHIEU VANDELLE. Et que, comme cela arrive fréquemment pour les noms doubles, la personne puisse être nommée parfois sous l'un des noms, parfois sous l'autre, parfois sous les deux.

Dans le cas présent, cette hypothèse était très fragile car on ne peut trouver dans aucun document original le patronyme double MATHIEU VANDELLE, ni même aucune situation qui permette de l'envisager. Néanmoins et inversement, aucune donnée d'archive indiscutable ne permettait d'invalider cette hypothèse.

En 2022, la situation a changé avec l'accès au testament de Pierre GIROD PERRET, né avant 1572 à Bellefontaine, époux d'Étienna MATHIEU, dont le testament a été ouvert le 29 avril 1640³⁷ et celui de son fils Pierre GIROD PERRET, né avant 1613 à Morbier, époux de Clauda MALFROY, dont le testament a été ouvert le 22 octobre 1640 à Morbier³⁸. Chacun des testaments fournit les noms des épouses respectives et la liste complète des enfants. Étienna MATHIEU est la seule épouse citée pour Pierre père et seul ce nom est utilisé pour la désigner. Cela pourrait suffire à invalider l'hypothèse MATHIEU VANDELLE mais, comme on peut le voir à la page suivante, il se trouve que d'autres données d'archives impliquent nécessairement l'existence d'un troisième Pierre GIROD PERRET, d'un âge intermédiaire entre celui du père et de celui du fils. C'est donc lui le mari de Étienna VANDELLE, qui trouve donc sa place ici.

On a donc trois couples :

Pierre GIROD PERRET à Bourguignon x Étienna MATHIEU

Pierre GIROD PERRET à Bourguignon x Clauda MALFROY

Pierre GIROD PERRET x Étienna VANDELLE

Ce dernier peut être un frère ou plus probablement un cousin germain de Pierre père (hypothèse à vérifier)

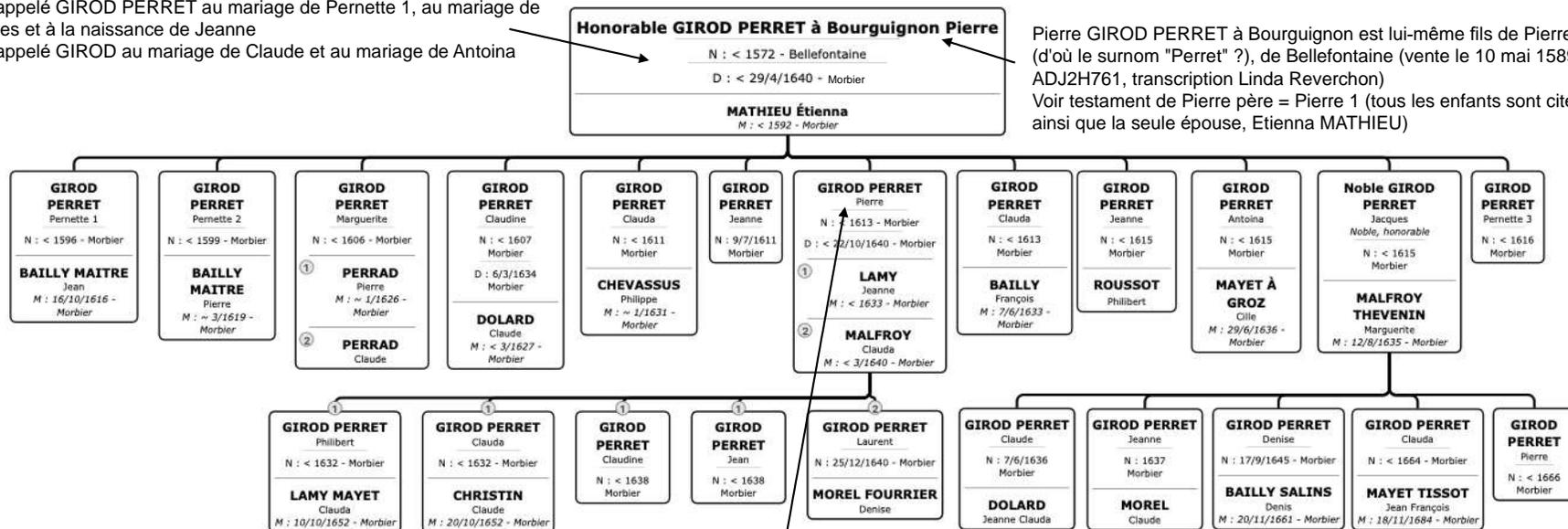
Il existe une Étienna VANDELLE fille de Claude (et de Jeanne MANDRILLON), marraine de Thiévent BENOIT-BESSON le 22 juillet 1607. C'est probablement elle l'épouse de Pierre GIROD PERRET.

³⁷ AD39 8 B 23 vues 89 à 91

³⁸ AD39 8 B 23 vues 150 à 152

Pierre GIROD PERRET à Bourguignon x Etienna MATHIEU et Pierre GIROD PERRET x Etienna VANDELLE

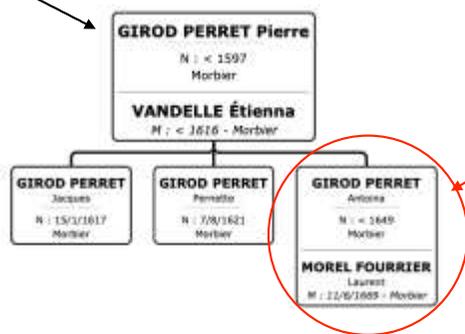
Pierre 1 est appelé GIROD PERRET à Bourguignon dans son testament
 Il est appelé GIROD PERRET au mariage de Pernette 1, au mariage de Jacques et à la naissance de Jeanne
 Il est appelé GIROD au mariage de Claude et au mariage de Antoina



Pierre GIROD PERRET à Bourguignon est lui-même fils de Pierre (d'où le surnom "Perret" ?), de Bellefontaine (vente le 10 mai 1589, ADJ2H761, transcription Linda Reverchon)
 Voir testament de Pierre père = Pierre 1 (tous les enfants sont cités ainsi que la seule épouse, Etienna MATHIEU)

= Pierre 3
 Il est appelé GIROD PERRET à la naissance de Claude, GIROD à la naissance de Pernette, GIROD PERRET au mariage d'Antoina.
 Il n'est jamais appelé "à Bourguignon"

Voir testament de Pierre fils = Pierre 2 (tous les enfants sont cités)
 Pierre 2 est appelé GIROD PERRET à Bourguignon dans son testament.
 Il est appelé PERRET GIROD aux mariages de Philibert et de Claude



A son mariage avec Laurent MOREL FOURRIER, Antoina ("Anthonia GIROD PERRET") est dite fille de Pierre Une Antoina est fille de Pierre 1 (testament de Pierre père) mais mariée à Cile MAYET à GROZ Pas d'Antoina parmi les enfants de Pierre 2 (testament de Pierre fils)
 Cette Antoina doit être fille d'un Pierre 3 (ou d'un Pierre 4 fils de Pierre 3)
 Ce qui implique que le Pierre de [Pierre x Etienna MATHIEU] est différent de [Pierre x Etienna VANDELLE].
 On a donc [Pierre 1 x Etienna MATHIEU] et [Pierre 3 x Etienna VANDELLE]

Il est donc inutile d'imaginer une improbable Etienna MATHIEU VANDELLE
 Elle n'existe pas

Conclusion

Comme indiqué en commençant, le présent document a pour ambition première de fournir à chaque généalogiste qui le souhaite des données parfaitement sourcées et vérifiables concernant les "VANDELLE anciens", avant ca 1600. Une reconstruction généalogique des VANDEL de Genève et des VANDELLE des Rousses est proposée et peut servir de base de discussion.

Jean-Louis BENOIT-GUYOD.